



# LE DEVOIR



LE MONDE

Vendredi sanglant pour l'anniversaire de l'Intifada

Page B 9

LIVRES

Le monde mystérieux des beaux livres

Cahier D

Vol. XCI N° 282

LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2000

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

## Le grand rendez-vous



NASA-REUTERS

**LES ASTRONAUTES** d'Endeavour ont vécu un moment historique hier alors qu'ils ont été les premiers «invités» des premiers occupants de la Station spatiale internationale (ISS). C'est avec une joie palpable que l'Américain Bill Shepherd et les Russes Iouri Guidzenko et Sergueï Krikalev, tous trois arrivés sur la station le 2 novembre, ont ouvert la «porte» aux cinq occupants d'Endeavour, dont le Canadien Marc Garneau. La navette américaine s'était amarrée à l'ISS samedi dernier mais les deux équipages n'avaient jusque-là communiqué que par radio. Nos informations en page A 3.

## Blâme sur les Centres jeunesse de Montréal

Un rapport ministériel réclame un grand ménage au sein de la direction

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Plus qu'une gifle, c'est un désaveu que le rapport Bartkowiak sert à la Direction des centres jeunesse de Montréal. Rendu public hier, le document incendiaire demande ni plus ni moins la tête des dirigeants.

«A bien des égards, force est de constater que les actions de la Direction des centres jeunesse de Montréal sont généralement en porte-à-faux des principes mis en avant

pour soutenir la transformation des services aux jeunes en difficulté», écrit-on dans ce rapport d'inspection ministérielle remis aux ministres Pauline Marois et Gilles Baril le 17 novembre dernier. «Face à ce constat, une conclusion s'impose: en fonction des échanges avec les représentants de l'interne comme des partenaires, il nous apparaît que la Direction générale des centres jeunesse de Montréal n'a plus la crédibilité et l'écoute

VOIR PAGE A 14: BLÂME

PERSPECTIVES

## Charisme de blues

Cette semaine encore, les députés péquistes, à commencer par le premier ministre Lucien Bouchard, se sont fait un devoir de ruminer douloureusement les résultats des dernières élections fédérales. Réunis en caucus, les députés du gouvernement ont consciencieusement retourné le couteau dans la plaie pendant que le plus fantasque d'entre eux, André Boulerice, a joué au fou du roi en lançant: Hé! Ho! Et la souveraineté dans tout cela?

Que d'ironie dans le fait que ce caucus spécial sur l'ampleur du mandat donné au gouvernement de Jean Chrétien (le plus fort appui accordé au Parti libéral du Canada par les Québécois depuis le rapatriement de la Constitution de 1982) ait eu lieu le jour même de l'adoption du projet de loi 99. Tandis que les députés péquistes auraient dû ressentir une fierté légitime en ce jour de l'adoption de la «charte des droits politiques du Québec», selon la formule de M. Bouchard, ils étaient réunis, dépités, pour contempler Jean Chrétien dans leur soupe indigeste, comme autant de masochistes invétérés.

Dans un discours qu'il a prononcé à Laval afin de fouetter les troupes bloquistes lors des élections fédérales, Lucien Bouchard, avec des accents lyriques qui n'étaient pas sans rappeler la campagne référendaire de 1995, a parlé de la Terre promise que le peuple du Québec fut à un cheveu de fouler et de l'histoire qui, dans un mouvement inéluctable, coulait vers la souveraineté, tel un fleuve immense et puissant.

Ce fut plutôt une petite douche froide que l'histoire avait en réserve le 27 novembre. Le ton du tribun a changé. Au Conseil national du PQ, M. Bouchard a

VOIR PAGE A 14: CHARISME

### INDEX

7	78313 00069	6	
Annances.....	B 10	Idées.....	A 13
Avis publics	B 12	Monde.....	B 11
Bourse.....	B 8	Mots croisés	B 11
Carrières.....	B 4	Météo.....	B 11
Économie.....	B 1	Plaisirs.....	B 14
Éditorial.....	A 12	Politique.....	A 10
Fonds.....	B 6	Sports.....	B 13

## Renseignements personnels à vendre

Une deuxième fuite à la SAAQ aurait facilité l'attentat contre le journaliste Michel Auger

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

L'étanchéité de la SAAQ est remise en question après la divulgation coup sur coup de deux cas troublants de fuite de renseignements personnels au profit du crime organisé. A vendre au plus of-

frant en cette ère numérique: la vie privée.

C'est un contractant de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), quelque part sur l'île de Montréal, qui aurait refilé le numéro de plaque et l'adresse du journaliste Michel Auger à ses agresseurs. Une information lancée avec la prudence du conditionnel hier par le député libéral Jacques Dupuis. Ancien

procureur de la Couronne, il prétend que la SAAQ a appris l'existence de cette deuxième taupe par l'entremise des policiers du Bureau de recherche sur le crime organisé (BRCO). Au SPCUM, un porte-parole a confirmé qu'une enquête était en cours, sans en dire plus.

VOIR PAGE A 14: SAAQ

Louise Fréchette au Devoir

## L'ONU fait ce qu'elle peut

À défaut des moyens de l'OTAN, l'organisation mise sur le dialogue entre les belligérants

Depuis bientôt deux ans, la Montréalaise Louise Fréchette est le numéro 2 de l'Organisation des Nations unies. De sa position privilégiée, elle est à même de constater toute l'impuissance des Casques bleus lorsqu'ils sont plongés dans des crises aussi explosives que celles du Congo ou de la Sierra Leone.

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

«L'OTAN a dû déployer 40 000 soldats au Kosovo. Or le territoire du Kosovo est quarante fois plus petit que le Congo. En l'absence d'une entente entre les parties, jamais l'ONU ne parviendra à imposer la paix sur un territoire aussi vaste.»

Dans une entrevue qu'elle nous



AGENCE FRANCE-PRESSE

Louise Fréchette en compagnie du leader palestinien Yasser Arafat.

accordait cette semaine, Louise Fréchette, de passage à Montréal, a reconnu les limites de l'ONU.

«La Sierra Leone est un autre bel exemple d'une mission des Nations unies fondée elle aussi sur un accord

conclu entre les parties, mais non respecté. Même avec l'envoi de 13 000 Casques bleus, il est irréaliste de penser que nous pourrions contrôler

VOIR PAGE A 14: FRÉCHETTE

Vers une crise constitutionnelle

## La Cour suprême de la Floride remet Gore à flot

Le camp Bush contre-attaque aussitôt

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

Tallahassee — Un décompte manuel de milliers de bulletins de vote en Floride, ordonné par la Cour suprême de cet État hier, devait commencer ce matin, donnant un nouveau souffle aux ambitions présidentielles du candidat démocrate Al Gore.

La Cour suprême de Floride a en effet décidé, hier après-midi, d'accorder au candidat démocrate des décomptes manuels de bulletins de vote n'ayant pas été enregistrés par les machines à voter, faute d'avoir été suffisamment perforés.

En outre, la Cour a demandé à ce que soient pris en compte les résultats de décomptes manuels partiels dans les comtés de Palm Beach et Miami-Dade. Ces résultats n'avaient pas été pris en compte par les autorités électorales de Floride.

«Ce nouveau comptage doit inclure 215 bulletins de vote en faveur du vice-président Gore, du comté de Palm Beach, et 168 du comté de Miami-Dade», a précisé Craig Waters, le porte-parole de la cour.

De fait, l'avance en Floride de George W. Bush sur

VOIR PAGE A 14: GORE

## FRANÇOIS DOMPIERRE

Récits, 280 pages • 24,95 \$

## Les plaisirs d'un compositeur gourmand

« À défaut de vous livrer ici mes mémoires, je vous propose quelques tranches agréables d'une vie qui s'est déroulée jusqu'à présent sans anicroche majeure et, la plupart du temps, sous le signe du plaisir... » François Dompierre

**Boréal**  
www.editionsboreal.qc.ca

Notre engagement de 180 jours...  
réalisé en 129 jours.



Si vous n'avez pas récemment pris l'avion avec nous, vous serez agréablement surpris des améliorations apportées depuis l'été.

- Aux aéroports, les encombrements et les longues files d'attente ont disparu.
- Le temps de réponse à nos centres d'appels s'est amélioré de façon impressionnante et se retrouve maintenant parmi les meilleurs de l'industrie.
- Nous pouvons maintenant vous offrir des services de réservations et d'enregistrement plus efficaces grâce à l'intégration de nos systèmes informatisés.
- La ponctualité de nos départs a été grandement améliorée depuis l'été.
- Des milliers de nouveaux employés ont été formés et contribuent de manière significative à vous offrir un meilleur service à la clientèle.

Et les améliorations continuent sans relâche.

Je vous en donne ma parole.

Robert Milton  
Président et Chef de la direction  
Air Canada



LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Dans l'espace depuis un mois

## La visite est enfin arrivée!

Les locataires de la Station spatiale internationale ont réservé un bon accueil aux astronautes d'Endeavour

JUAN LOZANO  
ASSOCIATED PRESS

Houston — Après plus d'un mois dans l'espace, les premiers locataires de la Station spatiale internationale (ISS) ont reçu hier leurs premiers visiteurs: les astronautes de la navette Endeavour.

L'Américain Bill Shepherd, commandant de l'ISS, et les Russes Iouri Guidzenko et Sergueï Krikalev, tous trois arrivés sur la station le 2 novembre, ont ouvert la «porte» aux cinq occupants d'Endeavour.

Les huit hommes se sont serré la main et donné l'accolade à l'intérieur du module de conception américaine Unity. Bill Shepherd a souligné le travail de l'équipage d'Endeavour, qui, au cours de trois sorties dans l'espace, a installé des panneaux solaires sur la station.

«Au nom de l'équipage d'Alpha [nom donné par ses occupants à l'ISS], j'aimerais saluer Endeavour et son équipage pour le défi technique énorme et la grande réussite de l'installation des panneaux», a-t-il déclaré.

La navette américaine s'était amarrée à l'ISS samedi dernier mais les deux équipages n'avaient jusque-là communiqué que par radio. Pour cause de différence de pression d'air entre les deux vaisseaux, les sas devaient en effet rester scellés le temps que les astronautes d'Endeavour accomplissent leur mission.

Les passagers de la navette ont effectué trois sorties dans l'espace afin d'installer sur la station les plus grands et les plus puissants panneaux solaires jamais conçus pour un engin spatial. Jeudi, les astronautes Joe Tanner et Carlos Noriega ont parachevé le travail au cours d'une sortie de cinq heures.

Après les salutations d'usage, les deux équipages se sont mis au travail pour transférer dans la station des fournitures et enlever des ordinateurs portables défectueux, des sacs d'eaux usées et d'autres déchets qui seront ramenés sur Terre. Ils doivent aussi allumer les moteurs d'Endeavour pour étudier la stabilité des panneaux solaires.

Mais le travail n'est pas tout. «Les équipages passeront du temps



L'astronaute canadien Marc Garneau, en avant à droite, a rendu visite aux premiers locataires de la Station spatiale internationale.

à parler de ce qui s'est passé ces derniers jours et prendront un repas ensemble», a souligné Jeff Hanley, principal directeur de vol de l'ISS.

Les équipages resteront ensemble environ 25 heures avant qu'Endeavour ne se sépare de la station en vue de son retour sur Terre, prévu lundi.

Les panneaux solaires, d'une valeur de 600 millions de dollars, sont destinés à fournir de l'énergie à la station. Déployés, ces «ailes» représentent une surface de 72 mètres de long sur 11

mètres de large et peuvent générer jusqu'à 65 kilowatts.

Grâce à ces panneaux, les locataires de l'ISS, qui étaient confinés

faute d'électricité dans deux des trois modules de la station, disposent désormais d'un véritable «trois pièces».

## Marc Garneau s'est rapproché un peu plus de Dieu

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Saint-Hubert — Au cours de sa mission spatiale, Marc Garneau a eu l'occasion d'effectuer plusieurs tâches importantes. Il a eu aussi l'occasion de voler comme Superman et de réfléchir sur de grandes questions existentielles.

Hier, M. Garneau et les quatre autres membres de l'équipage de la mission STS-97 ont eu l'occasion d'aller visiter la Station spatiale internationale et son premier équipage permanent. Au cours d'une conférence de presse organisée à l'intérieur du module Unity de la station spatiale — transmise au Centre spatial Johnson à Houston, au Centre spatial Kennedy à Cap Canaveral et à l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert — M. Garneau a expliqué qu'il rêvait depuis longtemps de pénétrer à l'intérieur de la station.

«C'est un rêve qui se réalise», a-t-il déclaré, soutenant que la construction de la Station spatiale internationale représentait un point tournant pour l'exploration spatiale. «Je suis bouleversé par l'expérience.»

Il a indiqué qu'il avait eu l'occasion de visiter les modules et d'autres éléments de la station spatiale à l'occasion de voyages en Russie et au Centre spatial Kennedy, et qu'il n'avait donc pas été surpris par leur aspect. Par contre, la station lui a semblé plus longue qu'il ne se l'imaginait. «On peut se donner un bon élan et essayer de voler comme Superman sur un bon 25 mètres», a-t-il lancé.

## Dernière mission

Même s'il a qualifié son expérience à bord d'Endeavour de «magique», l'astronaute québécois a réitéré qu'il s'agira tout probablement de sa dernière mission.

«À un moment, dans la vie, il faut faire des changements, a-t-il

déclaré. Même si je sais que ça va me faire de la peine de ne plus faire de vols dans l'espace, je vous assure que je savoure l'expérience que je vis en ce moment et que je vais retenir des souvenirs pour le restant de ma vie.»

Il a déclaré que, dès qu'il avait du temps libre, il écoutait de la musique, se plaçait devant une fenêtre et regardait dehors, réfléchissant à de grandes questions existentielles.

«C'est le genre d'endroit où les grandes questions semblent importantes», a-t-il déclaré, indiquant qu'il était une personne «discrètement religieuse».

«Cette expérience renforce mes convictions religieuses», a-t-il affirmé.

Au cours de la mission, M. Garneau a eu à utiliser le bras manipulateur canadien pour retirer de la soute d'Endeavour la poutrelle à laquelle étaient attachés les premiers panneaux solaires de la station spatiale. Il a avoué qu'il avait été un peu nerveux.

«C'est une pièce d'équipement qui représente bien des fois mon salaire annuel, a-t-il expliqué. Je ne voulais pas la frapper sur la station.» Il a souligné que, grâce à son entraînement, tout s'était bien déroulé.

M. Garneau a également orchestré les sorties dans l'espace qu'ont effectuées deux de ses collègues pour fixer la poutrelle à la station, raccorder les fils électriques et, jeudi, réparer un des panneaux solaires qui ne s'étaient pas déployés correctement.

Il lui reste encore une tâche: il se trouvera dans la cabine de pilotage lundi lorsque la navette Endeavour atterrira au Centre spatial Kennedy, prêt à assister le commandant Brent Jett et le pilote Mike Bloomfield en cas de pépin. «C'est la plus grosse responsabilité que j'ai pour le reste de cette mission», a-t-il déclaré.

## « LE NOËL DES AUTRES »

Exposition collective des Impatients à la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec

Du 22 novembre au 21 décembre 2000, entrée libre

100, rue Sherbrooke Est, bureau 4000, Montréal

Mardi à vendredi 10 h - 17 h, sam.-dim. 13 h - 16 h

## CONCERT DE NOËL

par les Impatients, à la Chapelle historique du Bon Pasteur  
mardi 12 décembre à 18 h, suivi d'une fête de Noël à la Fondation  
Prix des billets : 75 \$, info : 842-1043

Pièces de collection de

SYLVIE LALIBERTÉ  
BRIGITTE RADECKI  
LOUISE ROBERT

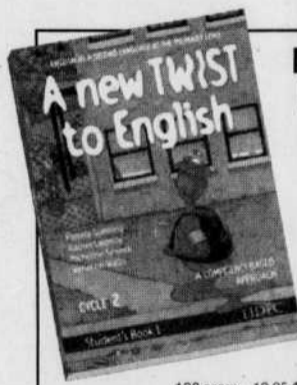
Vernissage le 9 décembre à 14 h

GALERIE CHRISTIANE CHASSAY  
358, rue Sherbrooke Est, Montréal H2X 1E6 Téléphone : 514 284-0003 Télécopieur : 514 284-0050Papeterie  
Gasse - NoisetteConfident de l'action présente,  
support des projets futurs, sauvegarde  
de la mémoire et rappel du passé,  
voilà tout ce que représente un agenda.Nous tenons en inventaire L'AGENDA MODERNE,  
agenda MIGNON, Exacompta, etc.

Papiers fins, plumes et stylos. Sélections d'objets choisis.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30Pamela GUNNING  
Rachel LALONDE  
Micheline SCHINCK  
Wynanne WATTSA new Twist to English  
Cycle 2A Competency-Based  
Approach.

128 pages - 19,95 \$

LIDEC inc.  
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

Jacques  
LAMARCHEMaurice Richard  
ALBUM SOUVENIR

Le cadeau idéal pour Noël.

144 pages - 28,00 \$

Les Éditions  
GUÉRIN  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

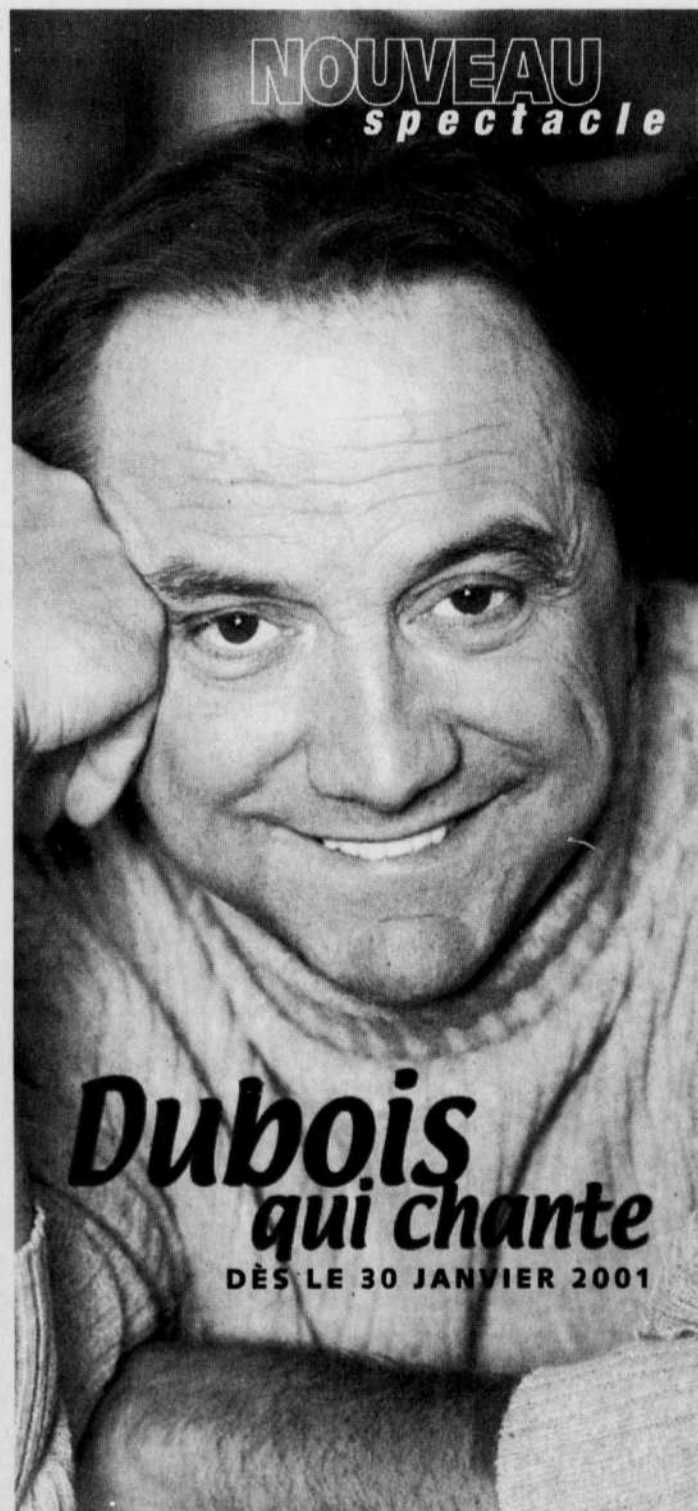
## Les diamants

## Bracelet Tennis

Total	Diamants sur or 14k.
1 carat	1188 \$
2 carats	1888 \$
3 carats	2988 \$
4 carats	3988 \$
5 carats	4988 \$

## Jonc anniversaire

Total	Diamants sur or 14k.
25 pts.	288 \$
50 pts.	588 \$
1 ct.	988 \$

le Parchemin  
DEPUIS 1966Place des Arts, 175 rue Ste-Catherine Ouest, (514) 849-8333  
Métro Berri-UQAM, 505 rue Ste-Catherine Est, (514) 845-5243Dubois  
qui chante  
DÈS LE 30 JANVIER 2001

## au Casino de Montréal

spectacle à compter de 37 \$  
super-spectacle à compter de 59 \$Accès réservé aux personnes de 18 ans et plus  
BILLET EN VENTE\* À LA BILLETTERIE DU CASINO DE MONTRÉAL,  
SUR LE RÉSEAU ADMISSION AU (514) 790-1245 OU AU 1 800 361-4595  
OU VIA LE SITE INTERNET AU WWW.ADMISSION.COM  
Le prix d'un billet comprend : le stationnement, le vestiaire,  
les taxes et le service pour le super-spectacle. Boisson non comprise.  
\*Moins les frais de service.CASINO  
de MONTRÉALPharenet  
admissionGROUPES DE 20 PERSONNES ET PLUS :  
(514) 392-2749 OU 1 888 883-8823FORAITS HÉBERGEMENT OFFERTS  
1 888 898-7777

www.casinos-quebec.com/cabaret

## • LES ACTUALITÉS •

Vingtième anniversaire de la mort de John Lennon

# À Londres, le calme plat

Mais les fans envahissent New York,  
Liverpool... et Tokyo

JUDITH LACHAPELLE  
LE DEVOIR À LONDRES

À la grille des studios d'Abbey Road, un jeune Suédois finissait de nouer solidement le ruban d'un petit bouquet de marguerites. Avant lui, d'autres fans étaient passés déposer quelques fleurs qui s'étiolaient graduellement à cause du vent. Un peu plus loin, des membres d'une équipe de télévision sautillaient pour se réchauffer, leur équipement électronique à leurs pieds. Une bourrasque a fait tomber un lampion que le jeune homme tentait vainement d'allumer.

C'est tout? En gros, oui. Pour participer à un événement qui soulignait le vingtième anniversaire de la mort de John Lennon, il fallait être à Liverpool, à New York ou à Tokyo, mais pas à Londres. Les quelques fans qui voulaient rendre un hommage particulier à leur idole se sont rendus au «monument» désigné des fans, les studios d'Abbey Road, dans le quartier St. John's Wood. C'est l'endroit où les quatre garçons dans le vent ont enregistré tous leurs classiques et où ils se sont fait photographier alors qu'ils traversaient à grandes enjambées l'avenue bordée d'arbres où était garée une mystérieuse Volkswagen blanche.

Depuis des années, le mur blanc surmonté de barreaux noirs derrière lequel se cachent les studios est un lieu de pèlerinage improvisé des beatlemanniques. Chacun y laisse sa trace, un mot au feutre noir sur le mur de ciment blanc, qui doit d'ailleurs être repeint régulièrement. Plusieurs tentent de compléter la visite par un cliché d'eux-mêmes en train de jouer aux Beatles en traversant la rue. Mais Abbey Road est une grande artère qui traverse tout le quartier du nord au sud, et si les automobilistes londoniens sont respectueux du piéton qui s'engage sur le passage balisé, ils n'ont guère de patience pour le touriste qui prend la pose au beau milieu de la rue...

Les fans du monde entier ont souligné le vingtième anniversaire de la mort de John Lennon. Un millier de Japonais ont même rendu hommage au chanteur au musée qui lui est entièrement consacré à Tokyo. À Liverpool, une plaque bleue de l'Heritage anglais a été inaugurée hier devant la maison où John Lennon a grandi avec sa tante Mimi, entre cinq et 23 ans, après la séparation de ses parents, et où il a appris à jouer de la guitare.

La cérémonie s'est déroulée au 251, Menlove Street, dans le quartier de Woolton, en présence de sa famille, d'amis d'enfance, de membres de son premier groupe, The Quarrymen, et de musiciens de Liverpool, dont Gerry and the Pacemakers. C'est la première fois qu'un musicien pop britannique est

gratifié d'une plaque de l'Heritage, qui récompense l'accomplissement de toute une vie.

À New York, une vigile était organisée à Strawberry Fields, le jardin dédié à Lennon au cœur de Central Park. «L'esprit de John est dans ce parc. J'ai toujours rêvé de venir ici», explique Dave Reahle, 46 ans, venu de Warren, dans l'Ohio.

Le maire de la ville, Rudolph Giuliani, a cependant refusé de retarder la fermeture du parc pour accommoder les fans, au grand dam des organisateurs. Même le maire de Liverpool, qui a écrit à son homologue pour plaider la cause des fans, a échoué dans sa tentative de le faire changer d'idée. Les fans comptent également se rencontrer en face du Dakota, l'immeuble où résidait Lennon à New York. Comme à chaque année, Yoko Ono allumera un lampion à la fenêtre de l'appartement.

À Londres, les fans ne se sont pas bousculés sur Abbey Road, a raconté le caméraman en se frottant vigoureusement les mains. Lui et son équipe ont passé la journée devant les grilles des studios à cause d'un rumeur — manifestation fautive — selon laquelle sir Paul McCartney lui-même allait passer aux célèbres studios en ce 8 décembre. «Les gens viendront peut-être ce soir», a finalement soupiré le jeune Suédois de Londres en tentant de rallumer son lampion.

Avec Associated Press



REUTERS

Des fans de John Lennon se recueillaient à Prague hier, jour du vingtième anniversaire de sa mort. À gauche, le cousin de John Lennon, Stanley Parkes, montre la plaque inaugurée hier devant la maison où John Lennon a grandi avec sa tante Mimi, entre cinq et 23 ans, après la séparation de ses parents, et où il a appris à jouer de la guitare.

Le choix parfait

JONES NEW YORK - RÉGULIER  
Tailles 4 à 16, Boutique au 2e  
842-7711, ext. 238

JONES NEW YORK - TAILLE FORTE  
Tailles 14W à 24W, Boutique au 4e  
842-7711, ext. 342

JONES NEW YORK - PETITES  
Tailles 2P à 14P, Boutique au 2e  
842-7711, ext. 238

JONES NEW YORK

30%  
à  
50%

RABAIS  
sur marchandises  
sélectionnées

OGILVY

1307, RUE STE-CATHERINE O, angle de la Montagne

## LE FRANÇAIS, PARLONS-EN.

Les 11-12-13 décembre prochains,  
la Commission des États généraux sur la situation  
et l'avenir de la langue française au Québec  
sera à Montréal.

**L'avenir de la langue française vous intéresse?  
Vous avez des idées, une opinion à soumettre?  
Des expériences à partager?**

**Venez participer au forum de discussion  
qui se tiendra le 13 décembre à compter de 19h.**

De plus, venez entendre les mémoires  
qui seront présentés tout au long  
de ces trois journées par des organismes  
et des citoyens de la région.

Les travaux de la commission se dérouleront  
chaque jour de 9h à 21h à l'endroit suivant:

Palais des congrès de Montréal  
201, avenue Viger Ouest  
Montréal (Québec)

Québec

Commission des États généraux  
sur la situation et l'avenir de  
la langue française au Québec  
www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

## Mafiaboy reste incarcéré

PRESSE CANADIENNE

«Mafiaboy», cet adolescent de 16 ans accusé d'avoir paralysé plusieurs sites Internet, demeurera en prison en attendant de connaître la date de son enquête préliminaire, la semaine prochaine.

Son avocat, M<sup>e</sup> Yan Romanowski, a réitéré hier le plaidoyer de non-culpabilité enregistré le 3 août dernier par l'adolescent. Le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Louis Miville-Deschênes, a demandé la tenue d'une conférence préparatoire au procès, à cause de la complexité de la cause.

Le procès de Mafiaboy concernant les 66 chefs d'accusation de méfaits et de piratage pourrait vraisemblablement durer de trois à six mois, selon M<sup>e</sup> Romanowski. «Ce sera très technique, il y aura beaucoup de témoins», a-t-il affirmé.

Un juge donnera sa réponse à cette requête la semaine prochaine.

L'adolescent a été incarcéré la semaine dernière parce qu'il n'avait pas respecté les conditions de sa libération sous caution en adoptant un mauvais comportement à l'école. Cette décision du tribunal sera portée en appel vendredi prochain devant la Cour supérieure du Québec.

Mafiaboy avait été arrêté plus tôt cette année à la suite d'envois de milliers de courriels, simultanément, à plusieurs sites Internet commerciaux tels que CNN.com, Yahoo!, Amazon.com, eBay, Buy.com et Dell.com. Ces envois ont réussi à paralyser ces sites Web.

L'adolescent a également été accusé de piratage de systèmes informatiques, dont plusieurs se trouvaient dans d'importantes universités américaines, comme Harvard et Yale.

## Une bonne note aux jeunes syndiqués



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**DES PROFESSEURS** ont manifesté leur appui au nouveau syndicat des employés du McDonald's de la rue Peel en défilant hier midi devant le restaurant. La CSN réplique ainsi au propriétaire du McDo qui a interjeté appel d'une décision du Tribunal du travail accordant l'accréditation syndicale aux travailleurs de cette franchise. «Contrairement au préjugé qui voudrait que la jeunesse soit désabusée et apolitique, nous avons ici un bel exemple de jeunes qui osent se lever pour faire respecter leurs droits, dont celui de se syndiquer. Ils ont droit à toute notre admiration. Nous les assurons de l'appui entier de notre fédération», a lancé le président du syndicat des professeurs, Pierre Patry.

### EN BREF

#### Le gouvernement s'associe au Bon Dieu dans la rue

(Le Devoir)—Le gouvernement s'associera au Bon Dieu dans la rue pour aider à Montréal cinquante jeunes à se trouver un chemin vers le marché du travail ou les études. D'une durée de 24 mois, le projet Espoir, qui s'inscrit dans le programme Solidarité jeunesse, disposera d'un budget de 419 000 \$. Il s'adressera à des jeunes de 18 à 24 ans ayant particulièrement de la difficulté à se

trouver une place dans la société à cause de problèmes de consommation de drogue, d'itinérance, de violence, de pauvreté, de faible estime de soi et d'absence de soutien familial. Placé sous la supervision du fondateur du Bon Dieu dans la rue, le père Emmett Johns, et de son équipe d'intervenants, le projet visera dans un premier temps à permettre aux participants de retrouver un peu de stabilité dans leur vie et de faire le point sur leurs besoins, avant de s'engager dans une expérience professionnelle ou de formation susceptible de leur redonner une certaine autonomie financière.

### Fusions municipales

## L'appel à la mobilisation sera-t-il entendu?

Les maires de banlieue attendent 40 000 manifestants à Montréal

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Présentée comme une démonstration de force populaire, la grande manifestation d'opposition aux fusions municipales prévue demain, au centre-ville de Montréal, constituera également un test pour les maires de banlieue à la tête du mouvement contre le gouvernement.

Au moment du dévoilement par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, du projet de loi 170, les maires de banlieue en avaient appelé à l'appui de la population. «Il va falloir des manifestations de masse, avait averti le président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM), Georges Bossé. On ne peut pas espérer être entendu autrement.» C'est alors qu'il avait fixé cet objectif relativement ambitieux de faire descendre dans la rue 40 000 personnes opposées au projet gouvernemental.

Depuis les dernières semaines, les maires de banlieue n'ont économisé aucun effort pour atteindre l'objectif fixé. Dépliants, porte-à-porte, appels téléphoniques, publicités dans les journaux, campagne de 300 000 \$ à la télévision et dans les radios... tous les moyens ont été employés pour s'assurer que le fatalisme, le froid et le magasinage des Fêtes ne transformait pas en échec retentissant ce qui doit être le point d'orgue de la contestation.

À l'UMBM, on révélait hier qu'au moins 800 autobus ont été nolisés

par les 26 municipalités membres pour amener leurs citoyens à la manifestation dont le départ est prévu à 14h à l'angle de la rue University et du boulevard René-Lévesque. Les manifestants feront une courte marche avant de s'attrouper, avenue McGill College, devant une scène de laquelle des orateurs s'adresseront à eux pendant une demi-heure. Commencera alors la guerre des évaluations de foule.

#### Décision sur la demande d'injonction mercredi

Par ailleurs, la Cour supérieure a annoncé qu'elle rendra mercredi sa décision sur la demande d'injonction du groupe Démocratie visant à bloquer l'adoption du projet de loi 170.

La requête déposée le 24 novembre par cinq citoyens membres du groupe se veut une façon de laisser le temps à la Cour supérieure de se prononcer sur l'obligation du gouvernement, en vertu de la Charte des droits, de consulter par l'entremise de la Commission municipale les citoyens concernés par les fusions avant d'adopter son projet de loi. La ministre Harel a prédit, jeudi, à ce genre de stratégie un échec assuré. «A ce stade-ci, a-t-elle déclaré, une guérilla judiciaire serait totalement déplacée puisque d'une façon répétée tous les opposants aux regroupements en Ontario, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et ici-même au Québec récemment ont constaté que les tribunaux avaient une jurisprudence constante en cette matière.»

**SOLDE AVANT NOËL**  
**25% à 50% DE RABAIS**  
SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS

bébé - 0 à 30 mois  
garçons - 2 à 6X  
filles - 2 à 14

**MAISON C. Lalongé**  
Une division de Sauvé

**6554, ST-HUBERT** (métro Beauvien) 2e étage  
Stationnement **gratuit** à l'arrière sur Châteaubriand

**LE DEVOIR**  
vous offre la CHANCE de GAGNER

**l'état du monde 2001**

Une fois par semaine, nous publierons les noms des **DIX GAGNANTS** qui seront tirés au sort parmi les abonnés du journal LE DEVOIR

publié par : **Boréal**  
www.editionsboréal.qc.ca

Abonnez-vous dès maintenant, et vous pourriez être l'un de nos gagnants de la semaine.  
**Composez le (514) 985-3355**  
ou le 1 800 463-7559

**FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS DE CETTE SEMAINE**

Bernard Deslières Montréal	Adrien Lacroix Auteuil
Claude Lemelin Montréal	Richard Beaudry St-Eustache
Monique Elliott Montréal	Pierre Tardif Longueuil
Vincent Mirza Montréal	Sophie Préfontaine Longueuil
Michel Marleau Anjou	Les Pères Capucins Ottawa

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Les règlements du concours sont disponibles aux locaux du Devoir.

**PROGRAMME INTENSIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN TÉLÉVISION**

de mars à juin 2001

scénarisation, réalisation en production

INFORMATIONS AU (514) 285-1840, # 201.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le 8 janvier 2001**

**INIS**  
INSTITUT NATIONAL DE L'IMAGÉ ET DU SON

Nous sommes tous

# Montréalais

Moi, j'appuie le regroupement des villes de l'île de Montréal en faisant un geste concret.

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Municipalité : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

Retournez à : Ville de Montréal  
Bureau de poste  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1C6



Ville de Montréal

Je peux aussi donner mon appui

Par téléphone 1-866-811-8117  
Par Internet [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)  
Par télécopieur (514) 872-6767

Dans les bureaux Accès Montréal, les bibliothèques ou à l'hôtel de ville de Montréal, en semaine, de 9 h à 17 h et les week-ends, de 11 h à 17 h, avant le 17 décembre 2000.

## • LES ACTUALITÉS •



SAUVONS MONTRÉAL

Les escaliers usinés en plastique et en aluminium blanc ont fait leur apparition à Montréal et ils se multiplient à une vitesse qui en inquiète plusieurs.

Sauvons Montréal décerne ses prix citron et orange

### Des escaliers qui ne passent pas la rampe

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Un nouveau virus aurait fait son apparition à Montréal. Il s'attaquerait aux célèbres escaliers extérieurs dont les élégantes courbes sont intimement associées à l'image que l'on se fait de la ville.

La mise en garde a été faite hier par l'organisme Sauvons Montréal, qui attribue ses traditionnels prix orange et prix citron en matière de protection du patrimoine architectural, d'urbanisme et de création. Les délicats escaliers de fer forgé seraient en effet victimes, ces derniers temps, d'une inquiétante mode provoquant leur remplacement, pour d'obscures raisons de facilité d'entretien, par de banals et massifs escaliers usinés en plastique ou en aluminium blanc.

L'année 2000 aura heureusement amené une plus grande récolte de prix orange que de prix citron. Parmi les projets dignes de mention, le jury salue particulièrement le déménagement des Archives nationales du Québec dans l'ancien édifice des Hautes études commerciales, la restauration de la verrière de Marcelle Ferron à la station de métro Champ-de-Mars ainsi que la transformation d'une ancienne zone industrielle du secteur nord d'Outremont en quartier résidentiel.

Alors que la Ville de Montréal s'était vu décerner, l'an dernier, un prix citron spécial pour l'ensemble de son œuvre dans le domaine, le récent rapport de la

commission Tremblay sur la consultation publique est accueilli comme un geste important auquel la Ville et le gouvernement doivent absolument donner suite. Des fleurs d'orangers sont également lancées à la ministre de la Culture, Agnès Maltais, pour avoir classé le restaurant du 9<sup>e</sup> étage du magasin Eaton et avoir bloqué un projet de condos sur le mont Royal. On souligne également le «courage» du Port de Montréal pour s'être objecté au projet de Technodôme ainsi que le refus du gouvernement d'émettre le permis d'alcool demandé par les propriétaires délinquants de l'ancien théâtre Rialto.

Outre le massacre des escaliers de Montréal, Sauvons Montréal déplore que l'on ait laissé gâcher deux kilomètres de rue en permettant la construction des 250 maisons de ville du projet Les Habitations Rosemont, devant lesquelles le constructeur Beau Design (!) n'a pas jugé bon de laisser de la place pour planter des arbres, garer des voitures dans la rue ou simplement pelleter la neige. Les nouveaux condominiums construits à proximité du marché Atwater et du canal de Lachine ainsi que l'hôtel Roberbal, à l'angle de la rue Berri et du boulevard René-Lévesque, ont également reçu des prix citrons.

Le jury de cette année était composé de cinq personnes, soit Dinu Bumbaru, directeur d'Héritage Montréal, Denise Caron, artisane et historienne, Jean Décarie, géographe et urbaniste, Philippe Lupien, architecte, et Pierre Valiquette, architecte paysagiste.



SAUVONS MONTRÉAL

La transformation d'une ancienne zone industrielle du secteur nord d'Outremont en quartier résidentiel vaut un prix orange à ses concepteurs.

E N B R E F

### Un autre cas de tremblante

(Le Devoir) — Un autre cas de tremblante du mouton a été détecté dans une ferme de la Montérégie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Cette découverte s'ajoute à celle faite en Gaspésie et qui forcera le gouvernement fédéral à abattre plus de 1300 bêtes dans cette région. En Montérégie, 462 moutons devront être éliminés d'ici les deux prochaines semaines. Un porte-parole de l'ACIA a indiqué que l'animal atteint en Montérégie provenait du troupeau de la Bergerie Patapédia, dans la vallée de la Matapédia. Les inspecteurs ont découvert ce nouveau cas le 20 octobre dernier. La tremblante est une maladie dégénérative qui cause à long terme la mort de l'animal. Il n'existe cependant pas de test de dépistage de la maladie sur un animal vivant et on ne peut la détecter que lorsque les premiers symptômes apparaissent. La période d'incubation varie entre huit mois et huit ans.

### Nouveau recours collectif contre Sogides et Ville-Marie Littérature

(Le Devoir) — Un recours collectif a été intenté contre le groupe Sogides et Ville-Marie Littérature pour faire déclarer nulle et abusive la clause du droit de passe, qui autorise l'éditeur à déduire 10 % des exemplaires de chaque tirage pour couvrir les frais de services de presse, de promotion ou d'exemplaires détériorés ou détruits. Le recours collectif, qui a été autorisé par la Cour d'appel du Québec le 20 septembre 2000, vise également à faire condamner les maisons d'édition à rembourser les auteurs pour les redevances correspondant à ce taux de 10 %. Le recours vise aussi à faire déclarer que Sogides et le groupe Ville-Marie ont violé la clause mentionnée en déduisant un nombre d'exemplaires excédant les 10 % du tirage prévus dans cette clause. Les membres peuvent s'exclure du groupe de demandeurs jusqu'au 31 janvier 2001. L'avis juridique de cette poursuite paraît dans *Le Devoir* d'aujourd'hui. Le recours s'exercera dans le district de Montréal.

### L'hiver s'annonce doux

(Le Devoir) — Trois coups de tambour! Le Service météorologique du Canada a annoncé hier ses prévisions de températures et de précipitations pour l'hiver qui est déjà à nos portes. S'il faut en croire les spécialistes d'Environnement Canada, les températures seront au-dessus de la normale pour les provinces de l'Atlantique, la moitié sud du Québec et la majeure partie de l'Ontario. Les précipitations seront également au-dessus des normales de saison pour la majeure partie du Yukon, le centre-ouest de la Colombie-Britannique, de petites sections de l'Alberta et de la Saskatchewan et certaines régions du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Joie ou déception, les précipitations dans le sud-ouest du Québec, dans l'est et le sud de l'Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick seront sous les normales.

## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'ARMES À FEU

# 1

### Le permis d'armes à feu est OBLIGATOIRE dès le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

En raison du grand nombre de demandes pour le permis de possession, les frais seront maintenus à 10 \$ jusqu'au 31 décembre 2000.

Après le 31 décembre 2000, vous ne pourrez vous procurer que le permis de possession et d'acquisition au coût de 60 \$. (Pour obtenir ce permis, vous devrez réussir le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu ou l'équivalent.)

Pour plus de renseignements, un formulaire ou de l'aide à le remplir, composez le **1 800 731-4000** ou visitez notre site Web au **www.ccaf.gc.ca**

Les formulaires pour l'obtention d'un permis d'armes à feu sont également disponibles aux comptoirs postaux et dans les Centres d'accès Service Canada.

# 2

**Sans permis, ON NE PEUT LÉGALEMENT posséder une arme à feu.**

### Vous ne désirez pas obtenir un permis d'armes à feu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001? Trois possibilités s'offrent à vous :

**A** Vous pouvez vendre ou donner votre arme à feu à une personne ou à une entreprise titulaire d'un permis d'armes à feu valide.

**B** Vous pouvez la remettre à un service de police. (Veuillez téléphoner avant de vous présenter.)

**C** Vous pouvez faire neutraliser votre arme à feu, selon les normes.

Pour connaître vos obligations légales en fonction des possibilités ci-dessus, composez le **1 800 731-4000** ou visitez notre site Web au **www.ccaf.gc.ca**

Canada

LE DEVOIR

# POLITIQUE

## Louise Beaudoin craque pour Elmo

La marionnette sait maintenant parler français

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Elmo parle maintenant français et la ministre responsable du dossier linguistique, Louise Beaudoin, s'en réjouit.

Mme Beaudoin s'est présentée devant la presse hier en exhibant une poupée parlante du personnage Elmo de l'émission américaine *Rue Sésame* (*Sesame Street*). Non seulement l'emballage du jouet est rédigé en français, la marionnette «s'exprime» aussi en français.

«Ce jouet est parfaitement conforme à la Charte de la langue française. L'objectif que nous poursuivons est que les enfants francophones puissent aussi avoir des jeux en français, comme les jeunes anglo-

phones en ont en anglais», a déclaré la ministre.

Les dirigeants de la Commission de protection de la langue française ont rencontré plus tôt cette semaine certains manufacturiers de jouets pour leur rappeler les dispositions de l'article 54 de la Charte de la langue française. Cet article interdit la vente de jouets dont le fonctionnement exige un vocabulaire autre que le français si le jouet n'est pas disponible dans sa version française.

Cela implique que les manuels d'instruction et les modes d'emploi doivent contenir du français, même s'ils peuvent contenir une version dans une autre langue.

«Il faut toujours intervenir pour rappeler la place du français», a rappelé Mme Beaudoin.

Dans ce dossier, l'Office de protection de la langue française utilise pour le moment la persuasion afin de

faire appliquer la loi. «Cela donne des résultats», a dit la ministre Beaudoin en citant en exemple la compagnie Fisher Price, manufacturière d'Elmo.

La ministre a rappelé que dans le cas de certains emballages de cadeaux, il était plus difficile de convaincre certaines entreprises, notamment des fabricants japonais. Ces derniers considèrent le Canada et le Québec comme un sous-marché des États-Unis et, dans ce contexte, manufacturent leurs produits uniquement en anglais.

L'an dernier, la ministre avait elle-même visité un magasin de jouets et avait été surprise par l'absence quasi totale du français dans les instructions accompagnant les jouets. La situation s'est améliorée cette année mais il reste encore beaucoup à faire, a fait valoir Mme Beaudoin.



Manon  
Cornellier

## Le parking du Bloc

Le Bloc québécois a maintenant 38 députés, soit la majorité des sièges au Québec, mais six de moins qu'en 1997. Un résultat au goût de défaite qui soulève des questions de fond sur l'avenir et la raison d'être du parti souverainiste.

Au lendemain du scrutin, bloquistes et péquistes tentaient de rosir le portrait. Le pourcentage de votes valides obtenus par le Bloc a augmenté de 2% depuis 1997, répétait-on, et malgré une chute de la participation, le Bloc n'a perdu qu'environ 18 000 votes.

Ombrage il y a cependant. Les libéraux ont fait des gains au Québec. Ils ont obtenu la pluralité des votes, 10 sièges de plus qu'en 1997 et 7,5% de plus des votes valides. De quoi pavaiser pour Jean Chrétien, malgré le fait que bon nombre d'électeurs fédéralistes, présume-t-on, soient restés chez eux puisque le total des votes accordés aux partis fédéralistes a chuté d'environ 240 000.

Le Bloc a sauvé les meubles mais perdu le droit à certaines prétentions. Comme celle d'être le seul véritable défenseur des intérêts du Québec. On ne peut non plus, comme Bernard Landry, affirmer en public que le mouvement souverainiste progresse lentement. Les résultats d'il y a deux semaines illustrent plutôt un plafonnement du mouvement souverainiste et même une certaine impasse puisque, sans l'appui de fédéralistes, le Bloc perd des sièges.

L'élection du 27 novembre a aussi fini de briser l'illusion qui avait servi à faire naître le Bloc en 1990, celle d'un parti capable à la fois de représenter des souverainistes en attente du grand soir et des fédéralistes nationalistes en attente d'un renouvellement de la fédération.

Au départ, le Bloc voulait être une coalition arc-en-ciel rassemblant des libéraux comme Jean Lapierre, des conservateurs comme François Gérin et Louis

Plamondon et de nombreux péquistes. Ce refus de s'aligner avec une formation provinciale particulière était un leitmotiv pour Lucien Bouchard au moment où il siégeait à la commission Bélanger-Campeau.

Des partisans de Pierre Marc Johnson, comme Stéphane Le Bouyonnet et Isabelle Courville, qui avaient quitté le PQ au moment de l'arrivée de Jacques Parizeau, y ont tellement cru qu'ils ont investi le Bloc dès la fondation officielle du parti en juin 1991.

Le rêve n'a pas duré. L'approche des élections de 1993 et l'urgence d'obtenir un soutien logistique efficace ont suffi à pousser le Bloc vers le PQ. M. Le Bouyonnet et ses amis ont quitté le Bloc pour se joindre à l'ADQ de Mario Dumont, le libéral Jean Lapierre ne s'est pas présenté et l'élection du Bloc est devenue la première période du futur match référendaire. L'union avec le PQ était consommée.

Malgré cela, le Bloc a courtisé les fédéralistes nationalistes incapables d'accepter la vision de Jean Chrétien. Sans cacher ses convictions souverainistes, le parti a maintenu un discours qui offrait aux Québécois deux projets pour le prix d'un. Un parti souverainiste d'une part et une formation dédiée à la défense des intérêts du Québec d'autre part. Le premier avait l'objectif d'attirer le vote indépendantiste, même si le parti ne pouvait faire la souveraineté, et le second, celui de rassurer les fédéralistes souhaitant une meilleure donne.

Cette stratégie a fonctionné en 1993 car s'y ajoutaient le charisme de Lucien Bouchard, la colère suscitée par la mort de l'Accord du lac Meech et la décision de bien des conservateurs de rendre aux souverainistes la politesse du beau risque de 1984. Le Bloc faisait ainsi élire 54 députés et formait l'opposition officielle.

Mais depuis, la conjoncture a changé. Les partisans conservateurs, attirés par Jean Charest et lassés du Bloc, sont retournés au bercail en 1997. En 2000, certains ont, comme Nic Leblanc, rejoint l'Alliance canadienne. Les libéraux ont disparu du paysage. Entre-temps, le PQ a pris le pouvoir à Québec, les souverainistes ont perdu le référendum de 1995, et le Bloc et le Parti québécois sont devenus indissociables.

Malgré cela, le Bloc a encore fait campagne, en 1997 et en 2000, en visant les souverainistes et les fédéralistes déçus. Le hic est que ça ne marche plus. Le 27 novembre, le Bloc n'a pas fait mieux en ce qui a trait aux votes qu'en 1997, et ce, malgré une campagne sans faille de Gilles Duceppe. On peut en déduire que la performance d'il y a trois ans n'était pas uniquement attribuable à ses erreurs.

Le Bloc ne peut visiblement plus continuer à ménager la chèvre et le chou afin de ratifier le plus large possible. Les fédéralistes ne suivent plus. Pour eux, le Bloc est souverainiste, point. Et ils ne croient plus qu'un parti voué à l'opposition perpétuelle puisse être le meilleur moyen de défendre les intérêts du Québec tels qu'eux les perçoivent. De plus, les bloquistes peuvent être des députés efficaces mais pas davantage que ceux d'autres partis d'opposition.

Le Bloc n'a jamais caché son option. Elle est maintenant sa seule planche de salut car les deux arguments qui militent en faveur de sa survie regardent exclusivement le mouvement souverainiste. Le Bloc a une raison d'être dans ce contexte. D'abord, pour offrir une voix à une partie de la population québécoise et éviter un unanimité fédéraliste factice. Ensuite, pour contrer un éventuel conflit de légitimité entre l'Assemblée nationale et la Chambre des communes comme celui vécu au moment du rapatriement de la Constitution. Chaque députation québécoise avait voté de façon presque unanime mais pour des positions opposées.

Le Bloc ne peut toutefois s'inscrire dans la durée sans risquer une certaine marginalité. Il a besoin d'une conjoncture, d'une vague pour faire mieux. Ce n'est pas le cas actuellement. Alors il plafonne. Le Bloc a toujours été une forme de parti «parking». Le parti du «en attendant». Le vote du 27 novembre confirme que cela n'est maintenant vrai que pour les souverainistes. Les fédéralistes qui l'ont déjà soutenu préfèrent attendre dans leur salon ou aller voir ailleurs.

### Votre magasin de cadeaux

<b>dessus de table</b> SOUPIÈRE 59 <sup>95</sup> 	<b>argenterie</b> PLAT DE SERVICE CAVIAR/VODKA ARGENT PLAQUÉ 129 <sup>95</sup> 	<b>cadeaux</b> ENSEMBLE À CAFÉ prix sugg. 80 <sup>00</sup> notre prix 39 <sup>95</sup> 
<b>porcelaine</b> NORITAKE ALSATIA prix sugg. 154 <sup>00</sup> notre prix 76 <sup>95</sup> 	<b>cadeaux</b> Assiette creuse gratuite valeur 41 <sup>00</sup> 	<b>cadeaux</b> CARAFE notre prix 89 <sup>95</sup> 
<b>cadres</b> CADRES ASSORTIS cristal, bois, étain, argent de 12 <sup>95</sup> à 199 <sup>95</sup> 	<b>cristal</b> DA VINCI CETONA Italie à partir de 23 <sup>95</sup> 	<b>cadeaux</b> COLLECTION DE BOLS ORIENTAUX • 6 PIÈCES 89 <sup>95</sup> 
<b>articles maison</b> 50% de rabais AMBRY HOME (ENSEMBLE DE 3) COUTEAUX DE CHEF TREMPÉES. GARANTIE À VIE prix sugg. 160 <sup>00</sup> notre prix 79 <sup>95</sup> 	<b>articles maison</b> plus de 50% de rabais AMBRY HOME CAST-DELUXE BATTERIE DE CUISINE (9 PIÈCES) GARANTIE À VIE prix sugg. 800 <sup>00</sup> notre prix: 349 <sup>99</sup> 	<b>articles maison</b> KITCHEN AID MÉLANGEUR À PIED (CHROMÉ) prix sugg. 699 <sup>00</sup> Notre prix 599 <sup>95</sup> Coupon boni pour poêle de 8" en prime 

## LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

gratuit Service à domicile 331-5260	Centre Rockland 341-7810	Place Portobello Brossard 671-2202	Les Galeries Laval 681-9090	La Cathédrale (centre-ville) 282-9525
-------------------------------------	--------------------------	------------------------------------	-----------------------------	---------------------------------------

**Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !**

Garantie 30 JOURS  
CHACQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE  
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

## • POLITIQUE •

# Le RAP veut ranimer le discours de la gauche

Le nouveau parti veut offrir une option alternative au PQ et au PLQ

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le Parti québécois a un nouvel adversaire politique qui reprend le bâton du pèlerin social-démocrate abandonné sur la voie de service. Le Rassemblement pour une alternative progressiste (RAP) est officiellement devenu un parti politique souverainiste il y a deux semaines.

Se classant elle-même à la gauche du PQ, cette nouvelle formation politique entend bien marquer des points chez les souverainistes lors du prochain scrutin provincial. «Nous visons faire une percée dans au moins 15 et peut-être même 25 circonscriptions. [...] Le PQ a perdu son vernis souverainiste depuis la guerre au déficit, avec l'arrivée de Lucien Bouchard», a expliqué au Devoir Jacqueline Hekpazo, porte-parole du RAP.

Au Parti québécois, on ne voit pas comme une véritable menace l'arrivée du RAP, auquel on attribue surtout «un rôle complémentaire dans une optique référendaire». «Dans la finalité des choses, on se rejoint», ajoute-t-on au PQ.

Le RAP n'entend toutefois pas jouer un rôle de faire-valoir. Il s'adresse directement à la clientèle péquiste déçue d'un certain laxisme en matière de social-démocratie et du manque de vigueur souverainiste. «On vise à récolter notamment le vote de protestation. Il suffit de regarder ce que les gouvernements fédéral et provincial ont répondu à la Marche des femmes. Le temps est venu d'une alternative. La différence entre le PQ et le PLQ, c'est dix sous!», soutient Mme Hekpazo, faisant ainsi référence à l'augmentation de 0,10 \$ du salaire minimum.

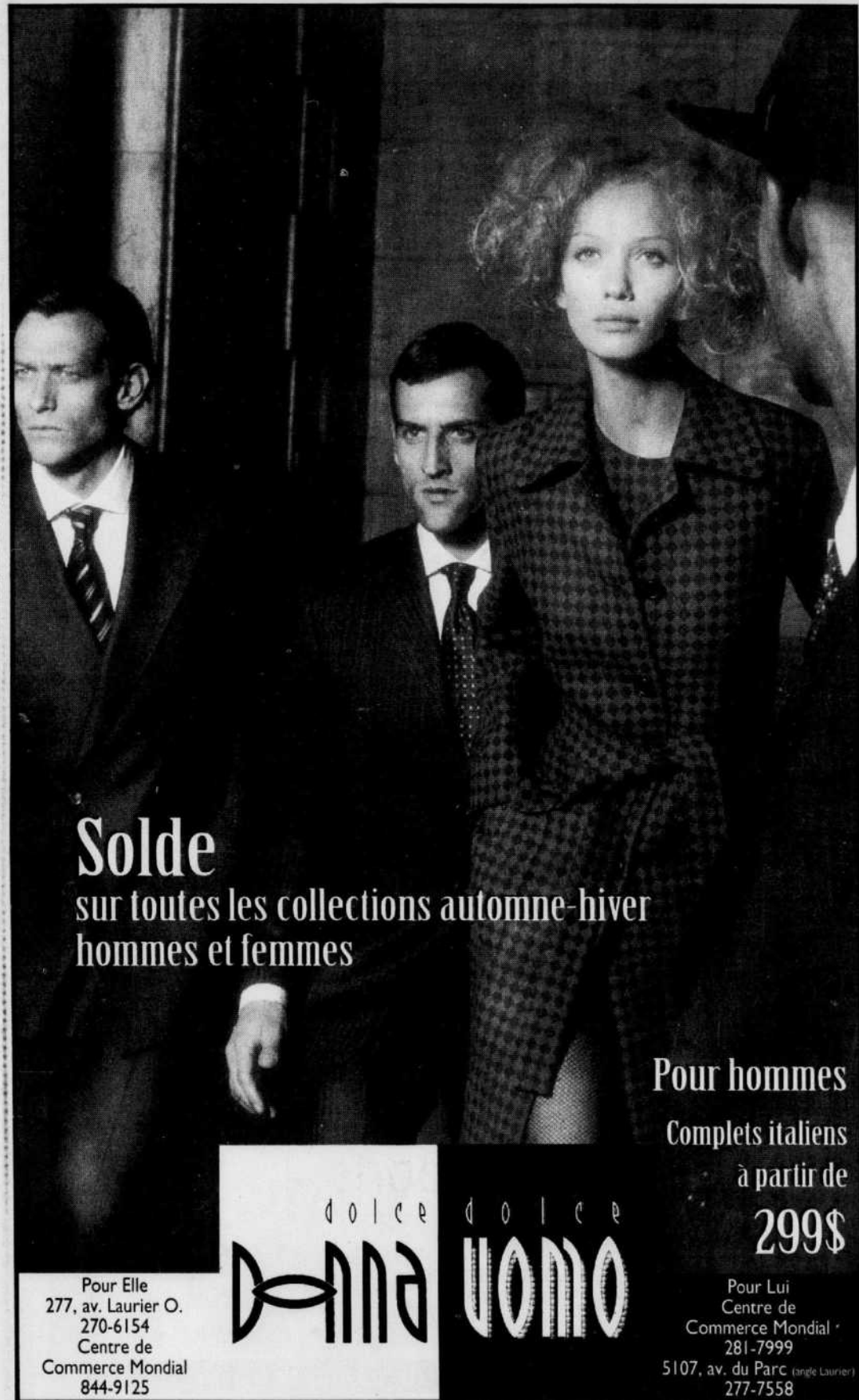
Pour les quelque 3000 membres du RAP, issus

principalement des milieux syndical et populaire ainsi que des groupes de femmes, il est pourtant clair que le PQ et le Parti libéral du Québec sont de la même mouture néolibérale. Du coup, le RAP propose «un projet de société fondé sur des politiques sociales». «On veut redonner ses lettres de noblesse à la politique», affirme Mme Hekpazo, une travailleuse en garderie. Les quatre principaux éléments de la plateforme politique, à être adoptée officiellement le printemps prochain, concernent l'équité salariale, fiscale et électorale ainsi que le développement économique.

Depuis 1997, le RAP était un mouvement politique qui souhaitait «consolider et développer les assises d'une gauche démocratique large au Québec» afin de contrer le néolibéralisme. Cela visait autant la scène fédérale que le monde politique provincial, y compris

le Parti québécois. Aux élections québécoises de 1998, sept militants du RAP se sont présentés comme candidats indépendants. Parmi eux se trouvait le syndicaliste Michel Chartrand, qui faisait face au premier ministre Lucien Bouchard dans sa circonscription de Jonquière.

Si le RAP semble être demeuré silencieux depuis deux ans, c'est qu'il se préparait à une transformation de fond en comble en vue du prochain scrutin provincial. D'ici là, le RAP mettra en place une stratégie de communication pour se faire connaître du grand public, notamment à travers des assemblées publiques. Après le congrès de fondation des 24, 25 et 26 novembre derniers, auquel 220 délégués ont participé, un congrès pour le choix d'un chef est prévu pour mai prochain. Mais déjà, on souligne que le RAP souhaite une cheffe.



**Solde**  
sur toutes les collections automne-hiver  
hommes et femmes

**Pour hommes**  
Complets italiens  
à partir de  
**299\$**

**DOLOCE DOLOCE**  
**D&G UOMO**

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de  
Commerce Mondial  
844-9125

Pour Lui  
Centre de  
Commerce Mondial  
281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
277-7558

## Mulroney plaide en faveur de la proportionnelle

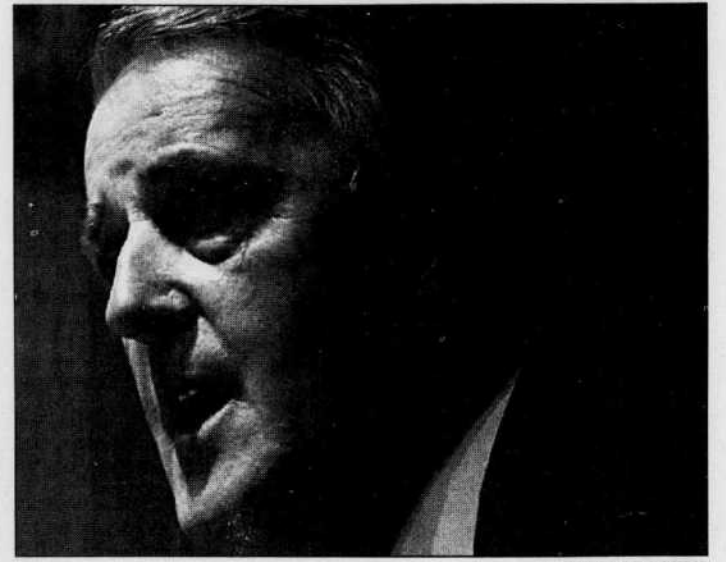
LE DEVOIR

Dans une entrevue diffusée demain sur les ondes de RDI et de Radio-Canada, l'ancien premier ministre Brian Mulroney déclare que la Chambre des communes devrait tenir une commission parlementaire sur la représentation proportionnelle, histoire de corriger les distorsions électorales.

M. Mulroney ne précise pas clairement sa position sur le sujet mais se dit favorable à ce qu'un débat ait lieu.

L'ancien premier ministre est interrogé par Bernard Derome demain dans le cadre de l'émission *Point de presse*, diffusée à 9h30 et à 22h sur RDI et à 11h30 à Radio-Canada.

Estimant que le fractionnement des voix se poursuivra sur le plan électoral, il croit que les partis opposés au Parti libéral devront éventuellement s'allier mais qu'«il faut revenir à un parti conservateur qui soit progressiste sur le plan social», dit-il, rejetant l'actuelle philosophie de



Brian Mulroney

l'Alliance canadienne.

Par ailleurs, Brian Mulroney prêche que si George Bush Jr. est finalement consacré président des États-Unis, les relations avec le

Canada «seront froides et les dossiers paralysés» compte tenu du fait que le premier ministre Chrétien avait exprimé sa préférence pour Al Gore.

Paul Bégin a insulté une de leurs députés

## Les libéraux exigent des excuses

PRESSE CANADIENNE

Québec — Si le ministre Paul Bégin ne s'excuse pas publiquement des propos tenus à l'endroit de la députée libérale Diane Leblanc, les libéraux déposeront mardi à l'Assemblée nationale une motion exigeant qu'il le fasse.

Mercredi soir, lors de l'étude d'un projet de loi modifiant la Loi sur les impôts, Paul Bégin s'est mis en colère parce que la députée Leblanc a mis en évidence sa méconnaissance de certains aspects techniques de la loi. Mme Leblanc avait bénéficié de la collaboration du ministre, qui lui avait fourni documents et fonctionnaires pour

préparer ses interventions.

À la suspension des travaux, Paul Bégin et Diane Leblanc se sont retrouvés face à face derrière le fauteuil du président de l'Assemblée nationale, hors de portée des micros et des caméras.

Selon Mme Leblanc, le ministre l'a montrée du doigt en disant: «C'est mesquin, tu vas payer pour.»

L'affaire a été rendue publique jeudi et le ministre Bégin, niant toujours avoir tenu des propos menaçants, a présenté par écrit des excuses à la députée de Beauce-Sud hier matin.

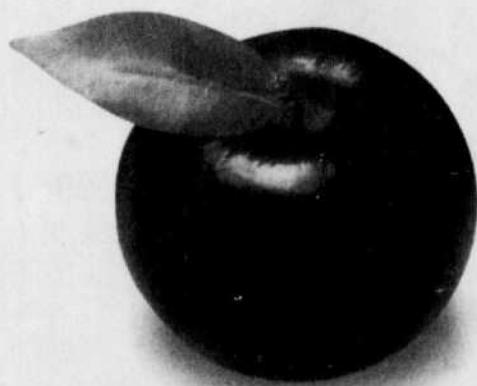
Mais Paul Bégin précise que Mme Leblanc n'a voulu que le discrediter et continue d'affirmer

que cela était mesquin.

«Mes paroles, écrit-il, vous ont visiblement blessée, autant que je l'ai été par les vôtres. Si tel est le cas, je m'en excuse.»

Mais le leader parlementaire libéral Pierre Paradis estime que le ministre a induit plusieurs personnes en erreur en niant publiquement avoir eu des propos exagérés envers Mme Leblanc; selon lui, il doit donc s'excuser publiquement.

Son vis-à-vis du gouvernement, Jacques Brassard, a rétorqué que la lettre de son collègue devrait satisfaire et Mme Leblanc et l'opposition officielle. «Nous devons considérer l'affaire comme close», a-t-il tranché.



Une lecture incontournable pour suivre la réforme

Le Point en administration scolaire

Abonnez-vous qu'ils disaient

(514) 277-4544

Les  
**fusions**  
municipales **30** ans  
ça fait plus de **30** ans  
qu'on s'en parle

**158** jours d'audiences publiques

**241** études, analyses et rapports

**922** mémoires

**1 556** groupes et organismes consultés

***Il est temps d'agir !***

Québec 

• POLITIQUE •

Conséquence du dernier scrutin fédéral

# La gauche canadienne cherche sa voie

## La chef du NPD est disposée à tout remettre en question, même le nom du parti

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Après le grand chambardement de la droite politique canadienne, c'est la gauche qui se repensera et se redéfinira au cours de la prochaine année. Inspirés qu'ils sont par les résultats électoraux décevants, plusieurs militants ou observateurs du Nouveau Parti démocratique conviennent que le parti à une profonde remise en question non seulement de sa structure, mais de l'idéologie social-démocrate qui l'anime.

Le président associé du parti, Pierre Ducasse, a indiqué au Devoir hier qu'il souhaitait que le prochain congrès du NPD, devant se tenir en octobre 2001, porte exclusivement sur ce renouvellement. Il compte d'ailleurs en faire la proposition lors du prochain conseil général en février.

«On va faire le point sur l'élection et la situation en général. Le conseil général de février va donner l'orientation. On pourrait décider par exemple que le congrès d'octobre 2001 va porter seulement sur le renouvellement du parti. Moi, je serais en faveur de ça.» Au sein du NPD, le renouvellement, ça se discute énormément, ajoute-t-il. Tant au niveau de la structure du parti que des programmes. Mais il n'y a pas encore de décision de prise.

M. Ducasse voit plusieurs éléments qui devraient être revus. Au niveau de la structure d'abord. Le NPD est présentement une fé-

dération de partis provinciaux, et une personne qui achète sa carte de membre du NPD provincial devient automatiquement membre du parti fédéral. Résultat: «S'il y a une démobilisation des militants au niveau provincial, comme c'est le cas présentement en Colombie-Britannique [où le gouvernement néo-démocrate d'Ujjal Dosanjh est très impopulaire], le parti fédéral en souffre en campagne électorale.» Dans cette province, le vote populaire obtenu par le NPD est passé de 18 % en 1997 à 11 %. Il faudrait que les deux niveaux soient indépendants, selon lui.

Il faudrait aussi, selon M. Ducasse, revoir le rôle assigné aux syndicats, qui en ce moment détiennent d'office, puisqu'ils financent le parti, environ le tiers des délégués (donc des votes) au congrès. «Les gens se demandent s'il ne faudrait pas avoir une structure avec seulement des membres-citoyens et pas de membres institutionnels.»

M. Ducasse voudrait aussi qu'un exercice de renouvellement s'attarde aux politiques appuyées par le parti ainsi qu'à sa vision: doit-il encore se considérer comme la bonne conscience du Parlement ou doit-il nourrir l'espoir de former un jour le gouvernement? Au terme d'une telle réflexion, le parti devrait peut-être alors songer à changer de nom. «Ce serait presque un nouveau parti, fait-il valoir. Je privilégie quelque chose comme Parti social-démocrate ou

Coalition social-démocrate.»



Ed Broadbent

Coalition social-démocrate.»

La chef Alexa McDonough, qui n'avait encore fait aucune apparition publique depuis l'élection du 27 novembre (où son parti n'a fait élire que 13 députés et récolté à peine 8,5 % des voix contre 11 % en 1997), a déclaré en entrevue à la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), diffusée hier soir, qu'un tel renouvellement était inévitable.

«Les officiers du parti se sont réunis dans les cinq jours suivant l'élection pour discuter des façons de

lancer tout cela. Et c'est pourquoi j'ai été occupée au cours des derniers jours. La question n'est pas de savoir si nous allons le faire, mais comment nous allons le faire.»

Jusqu'où est-elle prête à aller? «Toutes les options sont sur la table», y compris un changement de nom, auquel elle se dit ouverte.

Conférence de la social-démocratie

Les propositions de réflexion ne viennent pas que de l'interne. Ainsi, l'ancien chef néo-démocrate, Ed Broadbent (1975-1989), a expliqué qu'une grande conférence sur la social-démocratie était présentement en préparation et pourrait se tenir au cours des six prochains mois.

«Avant que l'élection ne soit déclinée, j'ai parlé avec des gens à travers le pays à propos de l'attrait d'une conférence sérieuse sur le futur de la social-démocratie. Le but ne serait pas d'être, ni explicitement ni implicitement, critique du parti [NPD], mais cela s'inscrirait dans un processus continu [...] de s'interroger sur les besoins du pays et les façons d'y répondre avec une philosophie social-démocrate.»

Le but de la conférence serait donc de renouveler le discours de gauche au Canada dans l'es-

Raymond Chrétien  
à Paris

# Priorité à l'Europe

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT  
DU DEVOIR À PARIS

L'Europe arrive en tête des priorités du nouvel ambassadeur canadien à Paris, Raymond Chrétien, qui prononçait hier son premier discours public depuis son entrée en fonction en septembre dernier.

S'intéressant visiblement plus à la politique et à la culture qu'à l'économie, Raymond Chrétien s'est lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur des relations entre le Canada et l'Europe. L'ambassadeur s'exprimait devant plus d'une centaine de diplomates et de responsables français.

L'économie n'arrive qu'au sixième et dernier rang des «grandes pistes» qu'il souhaite explorer «au cours des prochaines années». Parmi ces dernières, on trouve la coopération en matière de sécurité, la lutte contre les stupéfiants, la coopération en matière de justice, la promotion de la diversité culturelle et la protection de l'environnement.

S'inspirant des parallèles avec l'Union européenne, Raymond Chrétien a dit que «le Canada, sur son territoire, vit au quotidien une réalité on ne peut plus actuelle et moderne: celle de la définition d'une nouvelle citoyenneté».

Il a longuement parlé de la diversité culturelle canadienne. «Ce brassage culturel menace-t-il la dualité linguistique au Canada?», lui a-t-on demandé. Rompant avec la traditionnelle langue de bois, Raymond Chrétien dit que des mesures énergiques sont nécessaires pour freiner l'assimilation.

«On évoque souvent l'assimilation des francophones, notamment ceux des communautés isolées. Ce problème existe. À certains endroits, il nécessite des mesures énergiques et très généreuses», a lancé le neveu du premier ministre canadien.

Raymond Chrétien veut faire connaître «le Canada moderne» et sa culture aux Français. Il veut aussi préparer d'ici 2004 les célébrations conjointes du 400<sup>e</sup> anniversaire du premier établissement français en Amérique du Nord.

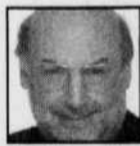
# TENDEZ LA MAIN AUX PLUS DÉMUNIS

LE JEUDI 14 DÉCEMBRE DE 6H À 19H,  
AU PROFIT DE JEUNESSE AU SOLEIL

La **GUIGNOLÉE**  
des employés de **Radio-Canada**  
en collaboration avec  
**Le Devoir et Télé-Québec**



Pascale Nadeau  
Radio-Canada



René Homier-Roy  
Radio-Canada



Sophie Durocher  
Télé-Québec



Anne-Marie Dussault  
Télé-Québec



Jean Dion  
Le Devoir

**VOUS INVITENT À VENIR DÉPOSER DES DONS EN ARGENT ET DES DENRÉES NON PÉRISSABLES À CES POINTS DE COLLECTE :**

- Maison de Radio-Canada, 1400, boul. René-Lévesque Est
- En face de Radio-Canada, côté nord du boul. René-Lévesque Est (entre 6h et 9h 30)
- Le Devoir et Télé-Québec, rue de Bleury (entre de Maisonneuve et Président-Kennedy)
- Pétro-Canada, coin Sherbrooke Est et Haig
- Pétro-Canada, face à la station Henri-Bourassa
- Stationnement incitatif de l'AMT, près de l'Hippodrome de Montréal
- Centre commercial Place Longueuil
- Les jardins Dorval (site CBC jusqu'à 19h 30)
- Avenues du Mont-Royal et du Parc
- Jeunesse au Soleil, 4251, rue Saint-Urbain, entre Rachel et Marie-Anne

- Chez votre épicerie IGA participant de l'Île de Montréal
- Caisses populaires participantes de l'Île de Montréal (dons en argent seulement)



www.radio-canada.ca/guignolee

**AMENEZ VOS ENFANTS!**

Les personnages des émissions jeunesse de Télé-Québec et de Radio-Canada recevront vos dons.  
• 2<sup>e</sup> étage de Place Versailles (de 11 h à 19 h)



ACADÉMIE CULINAIRE  
(514) 393-8111  
www.academieculinaire.com

## Offrez des COURS DE CUISINE en cadeau avec les articles appropriés!

<p><b>BASES CULINAIRES I</b></p> <p>Cul-de-poule 5 pt, louche 175 ml en inox, tasses à mesurer et fouet 35 cm <b>55\$</b> (avec cours : 230\$)</p>	<p><b>SUSHIS</b></p> <p>Autocuiseur pour riz (4 t) et tapis <b>55\$</b> (avec cours : 105\$)</p>
<p><b>CUISINE AU WOK</b></p> <p>Wok et couvercle, bambou vapeur, cuillère araignée, spatule et baguettes <b>45\$</b> (avec cours : 95\$)</p>	<p><b>SAUCES ITALIENNES</b></p> <p>Passoire en inox 22 cm, râpe à fromage et fourchette à spaghetti en inox <b>63\$</b> (avec cours : 113\$)</p>
<p><b>PORTO ET CHOCOLAT</b></p> <p>6 verres à porto, chocolat fin et guide d'introduction (quantité limitée) <b>35\$</b> (avec cours : 98\$)</p>	<p><b>PIZZAS</b></p> <p>Pelle à pizza en bois, pierre et couteau à pizza <b>85\$</b> (avec cours : 135\$)</p>

**Pour commander ou pour toutes informations, téléphonez-nous ou visitez notre site internet!**  
360, rue du Champ-de-Mars, Montréal (Québec) H2Y 3Z3 Métro Champ-de-Mars - Stationnement public

## • POLITIQUE •

### Sommet des Amériques

# Ottawa se dit ouvert à discuter de la place du Québec

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement fédéral dit vouloir discuter «dans un esprit ouvert et constructif» la place du Québec au Sommet des Amériques.

«Nous allons trouver un terrain d'entente, dans un esprit de grande famille», a déclaré hier le négociateur fédéral et représentant personnel du premier ministre Jean Chrétien pour le Sommet des Amériques, Marc Lortie.

Ce dernier a rappelé qu'il reste cinq mois avant le sommet d'avril prochain, soit suffisamment de temps pour en arriver à un accord avec Québec.

Le gouvernement québécois réclame notamment que le premier ministre Lucien Bouchard puisse avoir, lors du sommet, une occasion de contact direct avec les 34 chefs d'État qui seront dans la capitale pour l'événement.

M. Lortie a expliqué que l'on doit tenir compte des contraintes de temps à cet égard. Les chefs d'État arriveront à Québec le 20 avril en fin d'après-midi, travailleront toute la journée du 21 et une partie du 22, avant de rencontrer la presse et de quitter la ville. «Le temps est limité», a expliqué M. Lortie.

«L'objectif est de trouver un terrain d'entente avec le Québec dans ce dossier et de permettre les contacts [des chefs d'État avec M. Bouchard] dans la mesure du raisonnable.»

Les négociations dans ce dossier se poursuivent entre M. Lortie et la sous-ministre des Affaires internationales du Québec, Martine Tremblay.

### Démocratie

Par ailleurs, M. Lortie a raconté que la démocratie demeurerait l'un des thèmes importants qui seront abordés lors du sommet d'avril prochain.

Les 34 pays d'Amérique débattent du renforcement des processus électoraux, du respect des droits de l'homme, de la liberté de presse et du rôle de la société civile dans la direction des États.

Certains pays voudraient même que des dispositions sur le respect de la démocratie soient incluses dans les accords internationaux de libre-échange qui lieront les Amériques, possiblement dès l'an 2003.

«Le message politique qui va ressortir du sommet est que les pays qui ne respecteront pas la démocratie le feront à leur propre péril», a dit M. Lortie.

Des textes à soumettre aux 34 dirigeants d'État sont également en préparation. Ils traitent d'éducation, de santé, d'égalité entre les sexes, du statut des autochtones et de diversité culturelle.

M. Lortie a signalé que le représentant canadien dans les dossiers d'éducation est le sous-ministre adjoint à l'Éducation du Québec, Yvan Dussault, puisque ce secteur est de compétence provinciale.

Quant aux coûts des services de sécurité du sommet, ils font actuellement l'objet de négociations entre les trois niveaux de gouvernement qui auront à les assurer: le fédéral, le provincial et le municipal.

Les précédents forums internationaux tenus au Canada peuvent fournir des lignes directrices à cet égard.

Les autorités s'attendent néanmoins à ce que le sommet officiel et le sommet parallèle organisé par des groupes communautaires se déroulent dans l'ordre tous les deux.

M. Lortie a par ailleurs été incapable de fournir ne serait-ce qu'une approximation du budget que le Canada devra consacrer à la tenue du Sommet des Amériques.

### Rapport de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale

# Il faut évaluer l'ALENA avant de créer la ZLEA

Ne pas mettre la charrue devant les bœufs. Ce vieil adage devrait inspirer le gouvernement et l'inciter à dresser un bilan des effets des différents accords économiques internationaux signés avant d'accepter de contribuer à la future Zone de libre-échange des Amériques, ont affirmé un groupe de parlementaires, hier, lors du dépôt d'un important rapport sur la question.

FRANÇOIS CARDINAL  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le Québec étant traditionnellement favorable au libre-échange, il va de soi qu'il appuie implicitement le processus devant mener en 2005 à l'instauration de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Mais attention! une telle intégration ne doit pas se faire les yeux fermés, préviennent les douze députés, toutes allégeances politiques confondues, qui composent la Commission des institutions de l'Assemblée nationale. Cette dernière a déposé hier un rapport étoffé sur les effets politiques et socioéconomiques de la future Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) sur le Québec.

À l'instar de la grande majorité des intervenants qui ont défilé il y a quelques mois devant la commission pour faire valoir leurs points de vue, les parlementaires se disent favorables à l'instauration d'une zone de libre-échange à l'échelle continentale, mais n'en proposent pas moins certaines recommandations à l'Assemblée nationale et aux

deux ordres de gouvernement afin d'optimiser le processus.

Dans le cadre d'une initiative lui étant propre, la commission s'est penchée de façon non partisane sur la question de l'intégration économique des États des Amériques, ce processus lancé en 1994 lors du Sommet des Amériques s'étant tenu à Miami. Les États se sont alors engagés à signer un accord en 2003 qui permettra de réunir 34 États comptant un potentiel de 800 millions de consommateurs et totalisant un PIB de quelque dix milliards de dollars, soit dix mille milliards, en un seul marché. La mise en œuvre devrait quant à elle prendre fin en 2005. Le 3<sup>e</sup> Sommet des Amériques, qui aura lieu à Québec en avril prochain, marquera une étape de plus vers la concrétisation de cette vaste entreprise.

Mais avant de se lancer corps et âme dans un tel projet, les parlementaires estiment nécessaire que le gouvernement du Québec s'associe avec différents partenaires économiques et groupes de recherche afin de dresser un bilan public «aussi précis que possible» des effets des accords économiques signés à ce

jour, tel que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui lie le Canada, les États-Unis et le Mexique depuis bientôt sept ans.

«Les gens qui sont venus témoigner devant nous, a indiqué le député libéral et vice-président de la commission, Henri-François Gauthrin, nous ont dit: oui, il y a eu l'accord de l'ALENA, mais est-ce que cet accord a donné les effets que chacun prétend qui ont existé?» C'est pour répondre à une telle question qu'un bilan doit être réalisé afin d'en tirer les conséquences et les enseignements utiles dans le cadre de la négociation de la ZLEA.



Roger Bertrand



Henri-François Gauthrin

«Mais la véritable épine au pied de l'instauration d'une telle zone de libre-échange a trait au «déficit démocratique» de l'exercice en cours, estiment les membres de la commission. «Malgré les engagements fermes de transparence du processus, a fait remarquer le député péquiste et président de la commission, Roger Bertrand, il y a manifestement une très nette absence d'information pour tout ce qui touche ce projet de près ou de loin. Il s'agit d'une constatation qui

plus grande transparence. L'on suggère en outre au gouvernement canadien de rendre compte publiquement de l'avancement des travaux et d'accorder une place plus importante au Québec dans le cadre des pourparlers. En ce sens, M. Bertrand estime que la place actuellement réservée au Québec est «pour le moins minimale» et croit qu'avec le partage des compétences qui caractérise le régime actuel, «le Québec devrait avoir une place plus importante dans les négociations».

Mais un tel rapport n'est-il pas qu'une énumération de vœux pieux? À cette question, le président de la commission a d'emblée répondu que «ce n'est certainement pas en n'en parlant pas et en ne s'intéressant pas à cette question-là qu'on va la faire progresser». Il a aussitôt ajouté qu'en interpellant de la sorte les parlementaires concernés ici comme ailleurs, de telles exigences peuvent également se manifester. «Les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités et les parlements doivent redevenir un lieu de débats. Une bonne partie de la pression qu'on sent dans le public à l'égard du projet de Zone de libre-échange des Amériques peut tenir, jusque dans une certaine mesure, au fait que les citoyens n'ont pas eu beaucoup d'audiences auprès de leur Parlement.»

Le rapport complet est disponible à l'adresse Internet suivante: <<http://www.assnat.qc.ca/fra/publications/rapports/rapci1r.html>>.



Acura 1.7EL 2001  
P.D.S.F. 21 500\$\*



Acura 3.2TL 2001  
P.D.S.F. 36 000\$\*



Acura MDX 2001  
P.D.S.F. 47 000\$\*

**L'Acura 1.7EL 2001** Incluant: tout nouveau moteur 1,7 litre VTEC, coussins gonflables avant et latéraux (SRS), freins à disque aux 4 roues avec ABS, climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, régulateur de vitesse, système d'entrée sans clé, roues en alliage et tellement plus...

**L'Acura 3.2TL 2001** Incluant: V6 VTEC de 225 chevaux, boîte SportShift séquentielle, sièges chauffants en cuir, chaîne Bose® avec lecteur de CD, coussins gonflables avant et latéraux (SRS), phares haute intensité (HID), climatiseur et tellement plus...

**L'Acura MDX 2001** Incluant: V6 VTEC de 240 chevaux, de l'espace pour 7 passagers, climatiseur synchronisé avant et arrière, chaîne Bose® avec lecteur de CD 6 disques, sièges chauffants en cuir, coussins gonflables avant et latéraux (SRS) et tellement plus...

À ce prix-là,  
pourquoi attendre  
après Noël?

Une vision qui inspire  
un élan de passion.



\*P.D.S.F. de 21 500\$ pour la 1.7EL (modèle ES3561E) 2001 neuve, de 36 000\$ pour la 3.2TL (modèle UA3661J) 2001 neuve et de 47 000\$ pour la MDX (modèle YD1861JN) 2001 neuve. Transport et préparation (900\$ pour la 1.7EL et 950\$ pour la 3.2TL et MDX), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. \*Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.



Acura vos concessionnaires fiables

ACURA DE LAVAL  
2500, boul. Chomedey, Laval

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O., Montréal

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie, Blainville

ACURA GABRIEL  
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau O., Brossard

GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E., Anjou

Thierry Mallet  
**Kakoot**  
Récits du pays des caribous

Les sept récits réunis dans ce livre témoignent de l'attrait qui exerce le Grand Nord sur Thierry Mallet. À la fois belles et dramatiques, les scènes croquées sur le vif sont le reflet de la vie de tous les jours au pays des caribous. Une vie empreinte de solitude et parfois cruelle, la lutte pour la survie étant le lot quotidien des habitants de ces terres lointaines.

SEPTENTRION  
www.septentrion.qc.ca

## É D I T O R I A L

## Que faire du CRTC?

En annonçant abruptement qu'elle quitterait le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en février, soit avant la fin de son mandat, Françoise Bertrand aura non seulement provoqué les inévitables questions sur sa succession mais surtout précipité un nécessaire débat sur le rôle de l'organisme fédéral dans un contexte totalement différent de celui ayant présidé à sa création.

**L**es monopoles territoriaux qui, jusqu'à récemment, caractérisaient les télécommunications et la câblodistribution justifiaient pleinement l'intervention du CRTC pour contrôler les prix et protéger les consommateurs. La déréglementation de l'ensemble du secteur des télécommunications et l'introduction de la concurrence remettent désormais aux mains des forces du marché le soin de déterminer les prix et les tarifs.

Cette fulgurante déréglementation s'est accompagnée d'acquisitions et de fusions dans le secteur des communications. La nature même des nouvelles entreprises s'est du coup transformée, de sorte qu'aujourd'hui, elles sont fréquemment responsables à la fois du contenu et du contenant. Chaînes de télévision, câblodistribueurs, entreprises de téléphonie et de télécommunications, les nouvelles mégacentres rendent encore plus complexe, de par la diversité de leurs champs d'activité, l'intervention d'un organisme comme le CRTC. Et, comme si cela ne suffisait pas, ces consortiums incluent parfois des entreprises de presse écrite, lesquelles échappent à la compétence du CRTC.

Tous les experts s'attendent à ce que le CRTC approuve l'achat de TVA par Quebecor, comme ils s'attendaient à ce qu'il autorise l'achat de CTV par BCE, confirmé jeudi. La philosophie de l'organisme est claire: en favorisant la formation de grands groupes, le Canada pourra mieux résister aux empires étrangers et ainsi préserver son identité culturelle. Car tel est bien l'un des enjeux primordiaux auxquels est confronté le CRTC, à savoir la protection de la culture canadienne et québécoise dans un contexte de mondialisation et d'abolition des frontières. Avec Internet dans les foyers, il est loin, le temps où il suffisait de contrôler le contenu de deux chaînes de télé et de quelques postes de radio...

Mais que peut faire le CRTC? Il peut imposer certaines conditions, comme il vient de le faire en approuvant l'achat de CTV par BCE. L'organisme fédéral impose au propriétaire d'investir 230 millions, dont 140 directement dans la production d'émissions canadiennes. C'est un minimum.

Cela dit, la formation de grands groupes constitue peut-être le rempart le plus sûr contre les raz-de-marée étrangers, mais elle a son prix. Et, surtout, elle risque d'avoir des conséquences sur la diversité culturelle qu'on veut protéger sur le plan intérieur. Car il ne faut pas se leurrer: la force des groupes canadiens, aux intérêts diversifiés, rejette dans l'ombre ceux qui n'en font pas partie.

À cet égard, on doit signaler le cas de la Société Radio-Canada, aujourd'hui marginalisée en raison des fusions auxquelles le réseau concurrent TVA a été associé ces derniers temps. Cet affaiblissement a été encouragé par le CRTC de Mme Bertrand, qui a systématiquement privilégié, au cours de son mandat, la production télévisuelle privée, tout en mettant des obstacles sur la route lorsque la SRC ambitionnait d'ouvrir une chaîne spécialisée. Le prochain président du CRTC devra cesser de mettre des bâtons dans les roues de la société d'État. Mais il devra faire beaucoup plus, en tentant, en dépit de toutes les difficultés, de préserver et de promouvoir les cultures canadienne et québécoise.

Plusieurs estiment que le CRTC n'a plus sa raison d'être, qu'il faut mettre la clé sous la porte. Il faut résister à cette tentation. En fait, il faudrait plutôt redonner des dents à l'organisme et s'assurer, par exemple, que les ordonnances qu'il émet soient respectées. Mais surtout, il faut que le CRTC recentre son mandat sur sa mission essentielle, soit la protection de l'identité culturelle canadienne et québécoise, mission plus difficile mais aussi plus nécessaire que jamais. A-t-on jamais pensé à ce que serait la chanson francophone si le CRTC n'avait pas imposé des quotas aux ondes radiophoniques? Le CRTC doit continuer à poser des balises en ce sens. C'est fondamental.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 05-09-2000



Paule des Rivières

## L E T T R E S

## Démissionner en Bloc

Les députés du Bloc québécois, à la prochaine ingérence inacceptable du fédéral dans les champs de compétence provinciale, ou au prochain projet de loi fédéral qui ira à l'encontre des intérêts de la majorité des Québécois, devraient se lever et démissionner en bloc.

Qu'ils quittent Ottawa et reviennent devant leurs commettants. Qu'ils forcent la tenue de 38 élections complémentaires qui confirmeront leur prise de position dans la défense des intérêts du Québec. Ce coup d'éclat vaudrait mieux que tous les palabres qu'ils s'évertuent à crier à la Chambre des communes depuis 1993.

Si les Québécois refusent de les appuyer dans cette démarche, ainsi soit-il du Bloc... Ce sera un enterrement de première classe, dans la dignité.

Jacques Gagné  
Saint-Jean-sur-Richelieu, 2 décembre 2000

## L'aide internationale

Le dollar canadien a poursuivi sa chute au cours des années, tout comme le pourcentage du PNB consacré à l'aide internationale. Saviez-vous que ce dernier n'est maintenant plus que de 0,26 % du PNB, la moitié de ce qu'il était en 1992-93, soit 0,49 %? Cette baisse a des répercussions sur des milliers d'être humains, et pourtant...

En période préélectorale, la question internationale a été à peine effleurée, sinon carrément mise en veilleuse par les politiciens, les journalistes et la population. Toute l'attention était centrée sur les chefs de parti, les candidats, les programmes politiques, les promesses. Tout au long de la campagne, le gouvernement n'a pas manqué de vanter ses prouesses et de s'attribuer les récents surplus budgétaires du Canada.

Mais en fait, qu'advient-il de l'aide aux pays les plus pauvres de la planète, même

avec ces prétendues bonnes performances financières du pays? Elle se retrouve très loin au bas de la liste des promesses faites aux Canadiens. Pourtant, les statistiques de l'UNICEF sont révélatrices: «Quelque 35 000 enfants meurent chaque jour de causes qui pourraient être évitées, famines, guerres et cataclysmes naturels exclus.»

Mais on en parle du bout des lèvres. Ces morts silencieuses sont invariablement accompagnées de leurs bonnes vieilles compagnes, soit la faim, la pauvreté, la misère, mais tout cela est simplement escamoté, ignoré et oublié le plus souvent: inacceptable!

Marie José Foisy  
Ottawa, 28 novembre 2000

## Marche ou crève!

Je suis surprise et déçue du peu de cas que l'on fait, dans les médias officiels, des parcours d'insertion obligatoire, une mesure adoptée en douce par le gouvernement Bouchard sans la moindre consultation publique, comme toujours. Ce règlement, qui entrera en vigueur en janvier prochain, obligera les jeunes prestataires de l'aide sociale à participer à des mesures «d'employabilité» («exploitation» serait un mot plus juste), à défaut de quoi ils verront leurs déjà maigres prestations amputées. On songe même à en envoyer au Wisconsin, paradis du *workfare*, le Québec n'ayant pas assez de places disponibles.

Il serait assez surprenant que ces pseudo-emplois permettent une véritable réinsertion au marché du travail, le but inavoué étant simplement de trouver une main-d'œuvre gratuite et facilement exploitable à des entreprises en manque d'esclaves. De plus, le «jeune» ainsi visé n'aura sans doute pas le loisir de choisir ce qui lui convient le mieux en matière d'emploi. C'est le bon vieux principe du «marche ou crève!».

Stéphanie LeBlanc  
23 novembre 2000

## Haute surveillance: message reçu

Les rédacteurs de *Haute surveillance* livrent ce néfaste et invraisemblable message: bien au-dessus de nos élus, heureusement qu'il y a la police! Les politiciens étant tous des crétiens, rassurez-vous, citoyens: l'ordre et la loi veillent. Il y a cette superagence clandestine, aux cent minicaméras vidéo, qui veille.

Surtout on ne sait trop où, un Superbig Brother va même nettoyer le nid sali de «vieux» (le racisme du jéunisme?) agents corrompus, joués par les Gilles Pelletier, Gabriel Gascon, Yves Préfontaine et Marthe Turgeon. Avec vues imprenables sur les palais aux dents plombées! Ce sera donc électrochoc sur électrochoc, répétitifs et ennuyeux, exécutés par un Noir sadique. Bonjour le racisme!

Ainsi, dernière émission, cette agence vient de nous débarrasser d'un premier ministre appréhendé, un M. Durand joué par Robert Toupin. Un autre politicien pourri, bien entendu. La morale? Oui, la police nous protégera toujours. C'est l'éloge, avec *Haute surveillance*, du FBI, de la CIA et de la RCMP. Dormez en paix, citoyens innocents, la police secrète veille! Parce qu'immonde quand on a vu, ici, la RCMP voler des listes électorales, brûler une grange, rédiger de faux communiqués du FLQ, poser une bombe. Des agents provocateurs, quoi. Inquietant message! Reçu 10 sur 10, chers rédacteurs.

Mais oui, que deviendrons-nous sans la police et ses braves surveillants? Voyez, citoyens, un chef d'État pourrait s'installer en «patronneux», faire congédier un directeur de banque, favoriser un ami, ex-cogestionnaire d'une auberge subventionnée. N'est-ce pas? Voire, un jour, un politicien horrible cautionnant des mesures d'urgence (face à un putsch appréhendé) pour diffamer d'horribles souverainistes. Ce serait ben effrayant, hein!

Claude Jasmin  
Sainte-Adèle, 1<sup>er</sup> décembre 2000

## REVUE DE PRESSE

## Vive l'Ouest libre!

## Antoine Robitaille

«L'aliénation» de l'Ouest, on connaît. Ce sentiment de ne pas compter, de ne pas faire le poids devant le «Canada central», est un phénomène politique ancien, presque folklorique. On savait que, dans certains milieux, des gens — souvent peu fréquentables au demeurant, tels Doug Christie, avocat d'auteurs négationnistes — fondaient sur ce sentiment des projets autonomistes, voire séparatistes.

Depuis les dernières élections, qui a consacré une fois de plus l'isolement de l'Ouest, ce ras-le-bol a été exprimé comme jamais.

Le *Vancouver Sun* osait même, la semaine dernière, évoquer la question taboue — «Cette province devrait-elle rester au Canada?» — tout en concluant que toute séparation restait impensable. Mais... selon Gordon Gibson, ancien proche de Pierre Trudeau et maintenant chroniqueur, il ne faut pas trop vite rejeter une telle option.

Dans un texte publié lundi dans le *National Post*, texte empreint d'une extrême exaspération, Gibson prétend qu'il n'y a que «la sentimentalité et l'inertie qui lient aujourd'hui la Colombie-Britannique au reste du Canada».

Gibson rappelle que sa province, entrée dans la Confédération — comme on l'appelait jadis — sur le tard, en 1871, avait, avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voté deux fois pour en sortir. «Ça n'a jamais été un mariage heureux.» À l'époque, «nous étions petits et pauvres», écrit Gibson, et la Colombie-Britannique s'est résolue à rentrer dans le rang.

Mais aujourd'hui, «les temps ont changé. Nous ne sommes plus petits et pauvres. Notre population et notre territoire sont plus importants que les 13 colonies

américaines d'origine. Nous avons facilement tout ce qu'il faut pour être indépendants.»

Gibson poursuit en soulignant que tout ce qui a motivé la création du Canada ne compte plus. Les questions de transport ne sont plus aussi déterminantes. Le dollar canadien ralentit l'économie de la Colombie-Britannique. Les problèmes linguistiques que la Confédération visait à régler sont à mille lieues des vrais intérêts de cette province. Ce ne sont que «des irritants».

Et la défense militaire, poursuit Gibson, «elle sera tôt ou tard prise en charge par les États-Unis», et ce, que la Colombie-Britannique fasse ou non partie du Canada.

De plus, argue Gibson, le Canada n'est même plus rentable pour la Colombie-Britannique. La fédération vient «pomper» 22 milliards dans son économie et n'en réinvestit que 19.

Or, insiste Gibson, l'action d'Ottawa en Colombie-Britannique se limite à trois domaines: la pêche, les «autochtones» et l'immigration.

Dans les deux premiers cas, la gestion du fédéral est «un désastre». Quant à l'immigration, la Colombie-Britannique pourrait très bien s'en occuper elle-même, étant la région du pays qui accueille le plus d'immigrants. «Une Colombie-Britannique indépendante, rassure Gibson, continuerait d'appartenir à l'ALENA, de même qu'à NORAD, à l'OMC, à l'ONU, et ainsi de suite (le G7? Cela compte-t-il vraiment?).»

Gibson souligne que la Colombie-Britannique n'a pas l'esprit «révolutionnaire». Bref, que les «sentiments» et la force d'«inertie» l'empêcheront peut-être de se séparer. Peut-être — espère Gibson sans trop y croire — que le fédéralisme canadien réussira à se décentraliser suffisamment. Sinon? Le «ju-

gement de la Cour suprême» et la «Loi sur la clarté» définissent une procédure pour permettre à la Colombie-Britannique de faire sécession. Ce que cette province «a les moyens de faire, contrairement au Québec», souligne Gibson au passage.

Le chroniqueur termine en soulignant que tout ce qui manque à la cause, c'est un «René Lévesque». Et si un tel personnage émerge, nous «pourrions peut-être un jour dire adieu au reste du Canada de façon pacifique, démocratique, raisonnable». Se joindre aux États-Unis? Non, dit Gibson, «nous n'en sommes pas». «Nous ne sommes que nous-mêmes, conclut-il, et cela signifiera peut-être de plus en plus que le Canada ne devrait être que notre voisin. Pas notre maître.»

«Maitres chez nous», voilà ce que les Albertains devraient retenir du parcours des Québécois», écrivait Stephen Harper hier dans le *National Post*. Ancien député du Parti de la réforme, président de la Coalition nationale des citoyens, Harper, avec un vocabulaire plus autonomiste qu'indépendantiste, défend — pour l'Alberta — pratiquement la même position que Gibson. «Les Albertains devraient prendre conscience qu'il est temps de redéfinir notre partenariat avec le Canada», écrit-t-il. Harper dit avoir été humilié par la stratégie des libéraux, qui ont, dans la dernière campagne, tablé sur les «préjugés anti-albertains». Il y voit un rejet de la conception albertaine du pays.

Selon lui, la société albertaine a choisi de conserver le «meilleur de l'héritage du Canada — un mélange d'individualisme et d'entrepreneuriat américains avec les traditions britanniques du respect de l'ordre et de la coopération. Nous avons construit une société ouverte, dynamique et prospère, en dépit d'un gouvernement fédéral toujours hostile».

La vision albertaine s'étant heurtée à un mur du

rant la dernière campagne, Harper affirme qu'il faut passer à l'étape qui, logiquement, doit suivre: construire un «Alberta plus fort et plus autonome». Harper propose de «s'inspirer du Québec» et de réclamer plus de pouvoirs dans la fédération. «Une telle stratégie, transcendant l'éventail des compétences, propulsera l'Alberta en tête du peloton mondial, à une époque où les régions, les continents et la planète surclassent l'État-nation en importance.»

C'est pourquoi il ne serait pas productif, selon Harper, que les Albertains s'engagent dans «un débat sur la séparation». Comme cela a été démontré dans le cas du Québec, «tout ce que le thème de la séparation produira, c'est un clivage dans notre propre population autour d'un débat symbolique. Alors que, dans le reste du pays, cela nous isolera de nos alliés.»

Gordon Barthos réagissait hier dans le *Toronto Star* au dépôt, à l'Assemblée nationale, de la loi 99. Cette réponse québécoise à la loi fédérale sur la clarté amène le chroniqueur à mettre les Québécois en garde sur deux plans. D'abord, les élections américaines devraient montrer aux Québécois qu'un «résultat serré» ne produit que confusion et amertume.

Ensuite, Barthos s'adresse aux «six Québécois sur dix» qui seraient encore prêts à voter pour la souveraineté si «on leur garantissait qu'un partenariat serait établi entre le Québec et le Canada». Il leur suggère de prendre conscience du «fiasco» de Nice, où l'Union européenne, modèle des souverainistes québécois, s'est déchirée autour du partage des pouvoirs de la définition du poids de chacun des membres.

Autrement dit, mieux vaut le fédéralisme canadien.

## IDÉES

Prix Nobel de littérature

## La littérature est faite pour les vivants

Le jeudi 7 décembre, à Stockholm, l'écrivain chinois Gao Xingjian recevait le prix Nobel de littérature. Voici un extrait du discours qu'il a alors prononcé devant les membres de l'Académie suédoise, reproduit avec l'aimable autorisation des Éditions de l'Aube.

GAO XINGJIAN

**J**e ne sais si c'est le destin qui m'a poussé à cette tribune, mais pourquoi ne pas appeler destin le hasard forgé par une série d'heureuses coïncidences? Je ne parlerai pas de l'existence de Dieu; face à cette énigme, j'ai toujours éprouvé le plus grand respect, bien que je me sois toujours considéré comme athée.

Un individu ne peut devenir un dieu et encore moins se mettre à la place de Dieu lui-même. Qu'un surhomme domine le monde ne peut créer que plus de désordres pour celui-ci, le rendre plus chaotique. Au cours de ce siècle post-nietzschéen, les catastrophes que l'homme a provoquées ont laissé dans l'histoire de l'humanité les pages les plus noires. Les paroles folles d'un philosophe narcissique à l'extrême ne sont cependant rien en comparaison des crimes engendrés par le perpétuel recours à la violence de tous ces surhommes qu'on appelle dirigeants du peuple, chefs d'État, commandants suprêmes des nations. Je ne voudrais pas abuser de cette tribune littéraire pour trop parler de politique et d'histoire, je voudrais seulement profiter de l'occasion qui m'est offerte pour faire entendre la voix d'un écrivain, la voix d'un individu.

L'écrivain est un homme ordinaire, peut-être est-il seulement plus sensible, et les hommes trop sensibles sont toujours plus fragiles. L'écrivain ne s'exprime ni en porte-parole du peuple ni en incarnation de la justice; sa voix est forcément faible. Cependant, c'est précisément la voix de cette sorte d'individu qui est beaucoup plus authentique.

Ici, je voudrais dire que la littérature ne peut être que la voix d'un individu, et qu'il en a toujours été ainsi. Quand la littérature devient ode à un pays, étendard d'une nation, voix d'un parti, porte-parole d'une classe ou d'un groupe, quels que soient les moyens utilisés pour la diffuser, aussi puissant que puisse être son rayonnement, même si elle va jusqu'à recouvrir ciel et terre, elle ne pourra éviter de perdre sa vraie nature, elle ne sera plus littérature mais objet utilitaire au service du pouvoir et des intérêts. [...]

Si la littérature préserve sa raison d'être et ne devient pas un instrument de la politique, on ne peut que revenir à la voix de l'individu puisque la littérature naît d'abord des sensations de celui-ci et prend forme à partir de leur expression. Cela ne revient pas à dire que la littérature soit absolument coupée de la politique, ni qu'elle doive absolument s'immerger dans la politique; ce que l'on appelle engagement de la littérature ou engagement politique de l'écrivain, toutes ces polémiques ont constitué un fléau qui a tourmenté la littérature au cours du siècle écoulé. La tradition et l'innovation qui vont de pair, devenues conservatisme et révolution, ont toujours transformé les questions littéraires en lutte entre le progrès et la réaction, l'idéologie semant le trouble. Chaque fois qu'idéologie et pouvoir ont été liés et sont devenus une force réelle, la littérature et l'individu ont subi un désastre.

Si la littérature chinoise du XX<sup>e</sup> siècle s'est trouvée à maintes reprises totalement exsangue, au point de parfois presque disparaître, ce fut précisément parce que la politique dominait la littérature, que révolution littéraire et littérature révolutionnaire plaçaient, l'une comme l'autre, la littérature et l'individu dans une situation désespérée. L'expédition punitive menée contre la culture traditionnelle chinoise a conduit, au nom de la révolution, à l'interdiction publique des

livres et à leur destruction par le feu. Depuis cent ans, le nombre des écrivains fusillés, emprisonnés, contraints à l'exil ou condamnés aux travaux forcés est incalculable, dans des proportions que l'on ne peut comparer avec aucune des dynasties impériales de toute l'histoire de la Chine; et, sans même parler de liberté de création, cela a entraîné pour l'écriture littéraire en chinois des difficultés incomparables.

Un écrivain qui désirait avoir la liberté de penser, s'il refusait le silence, ne disposait que de la fuite. Et si les écrivains, qui recourent au langage, se taisent trop longtemps, c'est comme s'ils se suicidaient. L'écrivain qui veut échapper au suicide et à la mise à l'index, s'exprimer avec sa propre voix, ne peut pas ne pas fuir. Si l'on se rappelle l'histoire de la littérature, en Orient comme en Occident, il en a toujours été ainsi: de Qu Yuan à Dante, à Joyce, Thomas Mann, Soljenitsyne, ainsi qu'aux intellectuels chinois qui se sont exilés après le massacre de Tiananmen, voilà le destin inéluctable des poètes et des écrivains qui voulaient sauver leur propre voix. [...]

Je pense qu'aujourd'hui, un écrivain qui met résolument l'accent sur une culture nationale est quelque peu suspect. Pour ce qui est de mon lieu de naissance et de la langue que j'utilise, je porte en moi la tradition culturelle chinoise; la culture est toujours étroitement liée à la langue, et à partir d'elles se forment des modes originaux de sensation et de connaissance, de réflexion et d'expression relativement stables. Mais la créativité de l'écrivain commence précisément là où le langage s'est déjà manifesté, et il ajoute sa narration là où le langage ne s'est pas encore tout à fait exprimé. En tant que créateur d'un art du langage, il n'est pas nécessaire que l'écrivain se colle une étiquette nationale toute faite, reconnaissable au premier coup d'œil.

L'écrivain

est un

homme

ordinaire,

peut-être

est-il

seulement

plus

sensible,

et les

hommes trop

sensibles

sont toujours

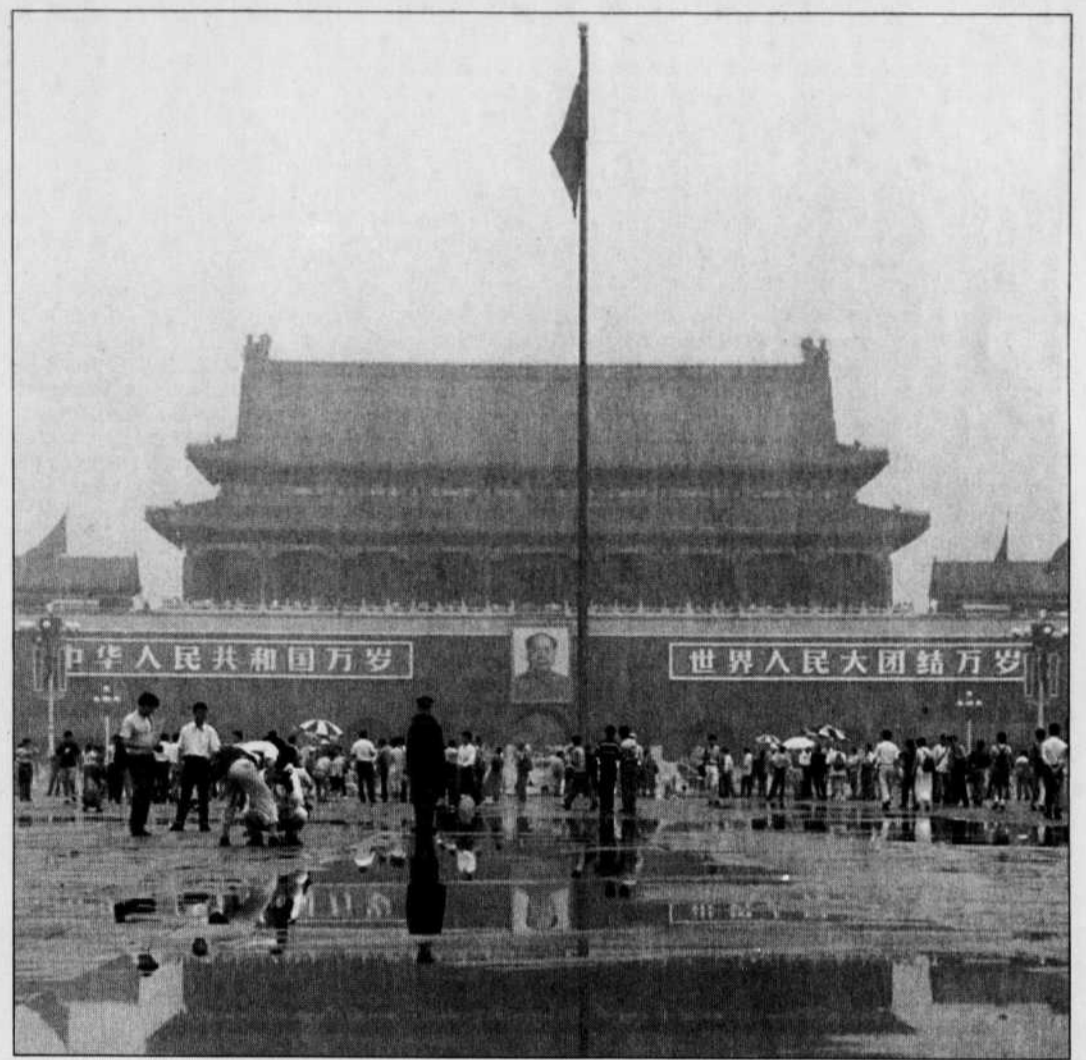
plus fragiles

Les œuvres littéraires dépassent les frontières, elles dépassent les langues grâce aux traductions, elles dépassent aussi les usages sociaux et certaines relations humaines particulières formées par l'histoire et le lieu, mais l'humain qu'elles révèlent en profondeur est universellement communicable à l'humanité entière. En outre, tout écrivain actuel subit l'influence de nombreuses autres cultures que la sienne propre; aussi, mettre l'accent sur les caractéristiques d'une culture nationale, à moins que ce ne soit pour une publicité touristique, est inévitablement suspect.

De même que la littérature dépasse l'idéologie, les frontières et la conscience nationale, le fondement de l'existence de l'individu dépasse aussi les principes, quels qu'ils soient; la vie de l'homme se situe toujours au-dessus des doctrines et supputations sur l'existence elle-même. La littérature est une manière de se préoccuper de façon générale des difficultés d'être de l'homme, sans sujets tabous. Les limites de la littérature lui sont toujours extérieures. Politiques, sociales, éthiques, d'usage, elles tentent toutes de la contenir dans des cadres afin d'en faire une sorte d'élément de décoration.

Mais la littérature n'est ni un ornement sans utilité ni un raffinement à la mode de la société: elle a en propre ses jugements de valeur, ce que l'on appelle le jugement esthétique. Le jugement esthétique, qui est toujours en rapport avec les sentiments humains, est le seul jugement possible de l'œuvre littéraire. Certes, il varie selon les personnes car les sentiments humains sont issus d'individus différents. Cependant, ce jugement esthétique subjectif répond aussi à des critères communément admis. Grâce à la capacité de juger que les hommes ont acquise à travers leur formation littéraire, ils peuvent percevoir, à la lecture, la poésie et la beauté que l'auteur a instillées dans une œuvre, ainsi que le sublime et le ridicule, la tristesse et l'absurde, l'humour et l'ironie. [...]

La langue, née en même temps que la civilisation humaine, est si prodigieuse, sa force d'expression est loin d'être épuisée; le travail de l'écrivain consiste à en découvrir et à en développer les potentialités cachées. L'écrivain n'est pas un démiurge, il ne peut pas détruire ce monde, même s'il est ancien. Il ne peut pas non plus construire un monde idéal, même si le monde actuel est tellement étrange et impossible à comprendre, mais il peut plus ou moins se li-



REUTERS

L'écrivain qui veut échapper au suicide et à la mise à l'index, s'exprimer avec sa propre voix, ne peut pas ne pas fuir. Si l'on se rappelle l'histoire de la littérature, en Orient comme en Occident, il en a toujours été ainsi: de Qu Yuan à Dante, à Joyce, Thomas Mann, Soljenitsyne, ainsi qu'aux intellectuels chinois qui se sont exilés après le massacre de Tiananmen, voilà le destin inéluctable des poètes et des écrivains qui voulaient sauver leur propre voix.

vrer à une expression nouvelle; là où les anciens ont déjà dit, il y a encore à dire, et il peut aussi commencer à s'exprimer là où les anciens se sont arrêtés.

La subversion en littérature appartient au verbiage de la révolution littéraire. La littérature n'est pas morte, l'écrivain ne peut pas non plus être abattu. Tout écrivain a sa place sur les étagères; tant qu'il y aura des lecteurs pour le lire, il survivra. Si un écrivain peut laisser dans la réserve littéraire de l'humanité, déjà si riche, un livre qui sera lu plus tard, c'est un immense réconfort.

Mais la littérature, qu'il s'agisse d'écriture pour l'auteur ou de lecture pour le public, s'accomplit dans l'instant, et de là vient le plaisir. Écrire pour l'avenir, si ce n'est pas pour faire semblant, c'est se tromper et tromper autrui. La littérature est faite pour les vivants, elle est même l'affirmation des vivants dans l'instant. Cet instant éternel, reconnaissance de la vie de l'individu, c'est la raison d'être inébranlable de la littérature pour la littérature, s'il est encore besoin de chercher une raison d'être à cette immense liberté.

Lorsque l'on ne considère pas la littérature comme un gagne-pain mais que l'on écrit de manière à en tirer du plaisir et à oublier pourquoi on écrit et pour qui on écrit, l'écriture devient indispensable, il est impossible de ne pas écrire et la littérature est inéluctable. La littérature est sans utilité, c'est justement une de ses caractéristiques intrinsèques. Que l'écriture littéraire devienne un métier est le résultat malheureux de la division du travail dans la société moderne et, pour l'écrivain, une conséquence extrêmement fâcheuse.

Aujourd'hui particulièrement, où l'économie de marché envahit tout, les livres sont aussi devenus des produits commerciaux. Sans même parler du cas de l'écrivain isolé, les groupes et les mouvements littéraires disparaissent totalement, confrontés au marché aveugle et sans limites. Si l'écrivain refuse de se plier aux lois du marché, s'il veut créer sans se trou-

ver dans l'état de fabriquer des produits culturels pour satisfaire au goût de la mode, il ne peut pas se pas se chercher un autre moyen d'existence. La littérature n'a rien à voir avec les best-sellers et les tableaux des ventes, et les médias font plus de cas de la publicité que des écrivains. La liberté de création n'est ni une faveur ni une chose que l'on peut acheter, elle vient avant tout d'un besoin intérieur de l'écrivain lui-même. [...]

Si l'écrivain écrit, sans attendre de rétribution, ce qu'il a envie d'écrire, ce sera non seulement une affirmation de lui-même mais aussi une sorte de défi envers la société. Mais ce défi n'est pas un simulacre, l'écrivain ne doit pas se prendre pour un héros ou un combattant, d'autant que le héros et le combattant, quand ils se battent, si ce n'est pas pour une noble cause, c'est pour commettre un exploit, toutes choses hors du domaine de l'œuvre littéraire. Si l'écrivain a aussi son propre défi à lancer à la société, c'est avec des mots; il doit s'en remettre aux personnages et aux circonstances créés dans son œuvre, sinon il ne pourra que nuire à la littérature. Celle-ci n'est pas un cri de colère et ne peut transformer l'indignation individuelle en dénonciation. Les sentiments de l'écrivain en tant qu'individu ne deviennent littérature que dilués dans l'œuvre et peuvent ainsi passer l'épreuve du temps et perdurer.

Voilà pourquoi mieux vaut dire que c'est l'œuvre de l'écrivain qui jette un défi à la société plutôt que l'écrivain lui-même. Les œuvres qui traversent le temps sont bien sûr des réponses vigoureuses à l'époque et à la société où vivait l'écrivain. Quand le vacarme des événements et de leurs acteurs s'est tu, seule retentit encore la voix qui s'élève de l'œuvre, s'il reste des lecteurs pour la lire. [...]

Traduit du chinois  
par Noël et Liliane Dutrait  
Éditions de l'Aube

Le rapport Arpin et les archives

## Ne jetons pas le manche après la cognée

SIMON RICHARD

Archiviste

Lettre à Agnès Maltais,  
ministre de la Culture  
et des Communications

**R**oland Arpin et ses collègues vous ont remis, le 15 novembre dernier, leur rapport sur la politique du patrimoine culturel du Québec. Il faut reconnaître le travail colossal des membres du groupe-conseil pour touiller en ses moindres détails ce vaste domaine. Pour ce qui est des archives, il faut se réjouir que le groupe-conseil reconnaisse qu'elles «[...] font partie intégrante du patrimoine québécois et en constituent une composante fondamentale». On eût préféré toutefois que M. Arpin aborde de front la problématique des archives du Québec plutôt qu'il ne s'esquive en se contentant de recommander la création d'un groupe de travail ministériel qui

aura pour objet d'étudier certains aspects spécifiques des archives. Cela étant, de grâce, Mme Maltais: donnez suite dans les meilleurs délais à cette recommandation du groupe Arpin.

Les archives ont le malheur de souffrir de leur discrétion et du mythe répandu à tort selon lequel elles ne servent que les historiens. Pourtant, au-delà de leur fonction patrimoniale et de recherche historique, les archives ont une valeur utilitaire, sociale et administrative.

Les archives sont grandement consultées. Et elles sont nombreuses. De fait, leur nombre n'est pas estimé au Québec mais les milliers de dépôts d'archives du gouvernement, des institutions publiques, des entreprises privées, des centres agréés d'archives, des organisations religieuses, des sociétés historiques et des musées contiennent un volume documentaire dont les chiffres auraient de quoi donner le vertige. Les documents ma-

nuscrits se comptent par plusieurs dizaines de millions. Il en est ainsi des documents photographiques: à titre d'indication, la seule collection Notman au Musée McCord se chiffre à 400 000 pièces.

Malheureusement, Mme Maltais, les ressources pour acquérir, décrire, préserver, restaurer et rendre accessibles ces documents sont insignifiantes. Combien d'organismes, parmi les quelque 4000 assujettis à la Loi sur les archives, ont à leur emploi un archiviste à temps plein? Quelle est la hauteur du soutien financier annuel offert par votre ministère aux centres d'archives en dehors des crédits alloués aux Archives nationales du Québec? Un peu plus de 200 000 \$, peut-être? Des miettes, en somme. Est-il normal et acceptable que depuis 1985 la plus grande partie du soutien financier offert aux centres d'archives du Québec pour la formation du personnel, le traitement des fonds d'ar-

chives, l'acquisition de fournitures de conservation et le transfert de support documentaire provienne du gouvernement du Dominion? Est-il acceptable que les trois grands regroupements du Québec en matière d'archives, soit l'Association des archivistes du Québec, le Réseau des archives religieuses et le Réseau des archives du Québec, reçoivent à eux trois moins de 10 000 \$ en aide financière annuelle? Combien de doigts d'une seule main sont nécessaires pour compter le nombre de restaurateurs de documents d'archives au Québec? Est-il équitable que le budget de votre ministère consacré aux archives ait diminué de 48 % depuis cinq ans alors que celui des musées a augmenté de 12 % pendant la même période? Est-il juste que les archives autres que celles des Archives nationales du Québec reçoivent moins de 1 % des crédits accordés aux musées régionaux et intermédiaires?

Mme Maltais, les écueils qui se dressent devant les archives sont nombreux et préoccupants. Il y a bien entendu celui de l'accroissement phénoménal de la masse documentaire. Il y a également la vertigineuse poussée des technologies de l'information, laquelle pose divers problèmes dont le moindre n'est pas celui de l'obligation, pour un document d'archives, de conserver sa valeur de preuve. Les nouveaux supports d'information sont incontournables, certes, mais les archivistes doivent s'assurer avant de détruire irrémédiablement les documents papier que les premiers ne deviendront pas de simples palimpsestes que l'on efface et modifie à son gré. Les archives sont également menacées par le Code civil et certaines lois sur la protection des renseignements personnels qui accordent la primauté au respect à la vie privée des personnes et au droit à l'oubli des défunts, au détriment du droit de savoir et de la mémoire collective.

Le droit d'auteur est un autre problème qui menace l'accès aux archives et leur diffusion.

Voilà pourquoi il y a urgence: les suites appropriées doivent être données au rapport Arpin en ce qui a trait aux archives. Il y a nécessité de revoir la Loi sur les archives en fonction des réalités et des besoins d'aujourd'hui. Il y a obligation de brosser un tableau exhaustif des problématiques auxquelles sont actuellement confrontées les archives et de mettre en place les structures et les ressources qui contribueront à préserver un acquis essentiel à toute société démocratique, celui du droit de connaître et de savoir. Lu Xun, un sage chinois, a écrit: «Dans les commencements du monde, il n'y avait pas de routes sur terre; à mesure que des hommes ont marché, les uns derrière les autres, des routes se sont tracées.» Pour que cette lente évolution se poursuive, nous devons accorder aux archives toute l'attention qu'elles méritent.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoit Mungier (responsable du site Web), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commissaires); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante, Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurlbut, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michèle Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE: Martine Aubin (directrice), Johanne Briën (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Laffleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

**La Chaîne culturelle**  
vous emmène à  
l'Opéra du Metropolitan!  
détails en page 8 de  
L'Agenda du Devoir.

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

liberté  
Masculin/Féminin : quelle différence ?

### SAAQ

SUITE DE LA PAGE 1

Michel Auger a survécu à une agression armée au cours de laquelle on lui a tiré cinq balles à bout portant dans le stationnement du *Journal de Montréal*, le 13 septembre. Les enquêteurs du SPUM soutiennent que l'arme et le silencieux du crime portent la signature de Michel Vézina, un armurier à la solde des Hells Angels, arrêté le 7 novembre.

À Québec mercredi, les policiers ont appréhendé France Garon, une employée de la SAAQ qui fournissait des renseignements privilégiés aux Rock Machine au sujet de policiers et de membres des Hells Angels. Dans le cadre d'une vaste enquête sur les Rock Machine, un agent-source utilisé par la police pour infiltrer le gang a obtenu de Mme Garon des numéros de plaque et des adresses. La femme de 42 ans avait contracté des dettes auprès des revendeurs de drogue du groupe. Accusée d'abus de confiance, elle est suspendue avec salaire jusqu'à la fin de l'enquête. À Montréal, la personne fautive n'était pas un employé de la SAAQ mais bien un mandataire, c'est-à-dire une personne qui assure l'émission des permis et certificats d'immatriculation dans un coin de pays où la SAAQ n'a pas de bureaux. Cette personne aurait été congédiée.

#### SAAQ à problèmes

En fin de journée, c'est un Guy Chevrette furieux qui a confirmé l'existence d'une deuxième taupe. La SAAQ ne l'avait pas avisé. «*Ça me met en maudit, a-t-il dit sur les ondes de RDI. Je ne tolérerai pas qu'on ne prenne pas de moyens.*» De son côté, le p.-d.g. de la SAAQ, Jean-Yves Gagnon, a minimisé la gravité de l'événement.

Jeudi, la SAAQ faisait part de sa consternation aux médias en apprenant que Mme Garon, une employée comptant dix ans de service, transmettait des renseignements aux Rock Machine. «*Manifestement, l'information que je possède et que je révèle [...] me permet de penser que si les gens sont tombés des nues hier [jeudi], il y a un problème à la SAAQ. Il faut creuser,*» a soutenu en point de presse le député Jacques Dupuis.

L'air ébahi que prenait jeudi la porte-parole de la SAAQ, Céline Roy, ne devrait tromper personne. Les fuites sont monnaie courante à la SAAQ.

Déjà, en 1993, la Commission d'accès à l'information (CAI) constatait la facilité avec laquelle plusieurs milliers de personnes au Québec pouvaient obtenir des renseignements de la SAAQ. À titre d'exemple, la société ne faisait aucune analyse des consultations effectuées par les mandataires.

En 1994, la CAI servait une réprimande à la SAAQ pour avoir divulgué au public des renseignements personnels au sujet de la suspension du permis de conduire du controversé coroner Marc-André Bouliane.

En 1997, la Commission d'accès à l'information publiait un rapport majeur sur la SAAQ, la Régie des rentes, la Régie de l'assurance-maladie, le ministère du Revenu et la Sûreté du Québec. Sans tirer de conclusions alarmistes, la Commission d'accès à l'information qualifiait le contrôle de l'accès aux mégafichiers de douteux. Toujours en 1997, la SAAQ faisait l'objet d'une enquête de la SQ pour une affaire de trafic de renseignements personnels, un fléau n'épargnant aucun organisme. Les prix sur le marché noir ont déjà été révélés en commission parlementaire par le directeur de l'analyse et de l'évaluation à la CAI, Clarence White. À l'époque, un dossier du fisc coûtait 60 \$, un dossier de l'assurance-maladie, entre 40 et 120 \$, et un dossier de la SAAQ, 40 \$. «*Les enveloppes brunes, ce n'est pas juste pour les journalistes,*» ironisait M. White.

Dans la foulée du rapport de la CAI, le ministère des Relations avec les citoyens a obtenu le mandat de mettre sur pied un réseau de responsables de la protection des renseignements personnels dans l'ensemble des ministères et organismes provinciaux. Au printemps 1998, une centaine de ces acteurs ont procédé à une autoévaluation de la sécurité informatique et de la protection des renseignements sous l'égide de la CAI.

Dans son rapport annuel 1999-2000, la Commission d'accès à l'information souligne d'ailleurs les efforts de la majorité des institutions québécoises pour resserrer le filet de protection. Le respect de la vie privée n'est plus une réalité mais un principe auquel les organismes publics essaient d'adhérer avec plus ou moins de succès. La fuite de renseignements est aujourd'hui inévitable, avec les conséquences dramatiques que l'on sait.

Le plus inquiétant, c'est que la palme de la pire performance échappe à la SAAQ, selon le jugement de la CAI. La commission rencontrera néanmoins les dirigeants de la Société de l'assurance automobile d'ici peu pour vérifier l'état des mesures de sécurité et les faire renforcer au besoin.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir* : [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Petites annonces et publicité

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

nécessaires à un redressement de la situation», poursuit-on. Le document remis au gouvernement péquiste vient en effet confirmer ce que plusieurs craignaient car les centres jeunesse montréalais étaient dans la mire du ministre Baril depuis plusieurs mois. Sentant la soupe chaude, on se rappellera que le directeur général des Centres jeunesse de Montréal, Yvon Guérard, avait présenté sa démission au conseil d'administration le 21 novembre dernier.

Un rapport de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec, dévoilé par *Le Devoir* plus tôt cette année, avait particulièrement fait mal à la direction. Les Centres jeunesse de Montréal font également l'objet d'une ribambelle de critiques parce qu'ils privilégient le maintien des enfants dans leur milieu familial plutôt que leur placement.

C'est ainsi que le 6 juillet, Jean Bartkowiak, Marie Bouchard, André Lebon et Benoît Lyrette ont été mandatés pour enquêter sur les problèmes d'accessibilité aux services, l'hébergement et les difficultés administratives et financières des Centres jeunesse de Montréal. D'entrée de jeu, la direction avait indiqué à l'équipe d'enquêteurs les principales difficultés qu'elle rencontrerait: transformation de l'offre de services, lourdeur de la clientèle et complexité du contexte organisationnel.

Condensé dans un rapport de 47 pages, le résultat de leurs recherches n'est pas très flatteur pour les dirigeants des Centres jeunesse de Montréal. En gros, l'analyse laisse voir que si les centres ont de la difficulté à répondre à la demande, ce n'est pas parce qu'ils manquent d'argent mais parce que leurs services sont très mal organisés.

Entre autres, l'équipe dirigée par Jean Bartkowiak fait remarquer que les

centres montréalais jouissent de ressources budgétaires proportionnellement supérieures à leur part de population à desservir et dit n'avoir observé aucune économie d'échelle liée à ce réseau.

Et ce n'est pas tout: en comparant le nombre de signalements et de prises en charge des centres montréalais avec celui de l'ensemble des centres jeunesse du Québec, les experts relèvent qu'il n'y a pas de surcharge. «*Les Centres jeunesse de Montréal ont une pression de service équivalente mais non supérieure à la moyenne québécoise et la nature des signalements retenus ne permet pas de les distinguer des autres centres jeunesse, notamment au chapitre des difficultés que les Centres jeunesse de Montréal rencontrent quant à l'engorgement de ces ressources à l'adolescence.*»

De fil en aiguille, on note ensuite que les centres montréalais ont connu une diminution de leur performance depuis deux ans. «*Ce résultat semble davantage lié aux nombreux changements organisationnels et à leurs effets sur les pratiques plutôt qu'à la transformation des besoins quantitatifs et qualitatifs.*» Ainsi, les experts concluent que «*le phénomène de liste d'attente n'est pas relié à l'entrée des signalements retenus.*»

Pourquoi alors a-t-on de la difficulté à répondre aux besoins de protection des jeunes? «*Nous concluons que les problèmes d'accessibilité des services de protection dans la région de Montréal s'avèrent davantage attribuables à des difficultés dans les processus de gestion, et ce, malgré les nombreux avis et mises en garde formulés à la direction au cours des quatre dernières années, qu'à la singularité évoquée par l'administration en place,*» juge-t-on.

Les derniers constats mènent les experts à conclure que «*l'impasse budgétaire des Centres jeunesse de Montréal ne semble pas, au premier chef, devoir donner lieu à un ajout de ressources.*» Le rap-

port suggère à la direction de refaire ses devoirs et de viser l'équilibre budgétaire tout en préparant un solide volet d'immobilisations pour améliorer les lieux d'hébergement.

#### Aspects positifs

Mais tout n'est pas noir. En effet, le rapport Bartkowiak souligne que le réseau montréalais compte plusieurs éléments positifs, éléments «*qui permettent de tabler sur les possibilités d'un redressement de cette organisation.*» Ainsi, les experts notent que le personnel (quelque 3000 employés), malgré les difficultés rencontrées, est toujours «*animé d'une énergie et d'une vitalité impressionnantes.*»

De même, on fait remarquer que le fonctionnement de certains secteurs de pratique mériteraient «*de servir de modèle à plusieurs autres établissements du même réseau.*» C'est le cas, par exemple, du service d'accueil, de réception et de traitement des signalements, «*qui favorise la rigueur dans l'application du concept de protection et assure un encadrement et un soutien clinique constant du personnel.*»

Après avoir réclamé la tête des dirigeants actuels, les experts y vont finalement de recommandations «*pour assurer à brève et à moyenne échéance un redressement de la situation.*» On suggère en outre d'améliorer les relations de travail et de développer la vie d'équipe et le sentiment d'appartenance. De même, on recommande de revoir les mécanismes de gestion clinique afin de rendre la protection plus efficace.

Le ministre Gilles Baril a réagi hier au rapport Bartkowiak en qualifiant les faits qui y sont dévoilés de «*très sérieux.*» Il a ajouté que «*le rapport présente un état de situation qui, de toute évidence, doit entraîner la mise en place d'ajustements dans un échéancier très court.*»

## GORE

SUITE DE LA PAGE 1

son rival démocrate, qui était officiellement de 537 voix, est désormais réduite à 154 voix.

Après l'arrêt des sept juges suprêmes de Floride, le camp du républicain a contre-attaqué très rapidement: George W. Bush a demandé à la Cour suprême des États-Unis de bloquer les nouveaux décomptes des bulletins décidés par la Cour suprême de Floride.

M. Bush, dont la requête a été transmise hier dans la nuit, a demandé aux juges fédéraux un délai, ou une suspension de la décision de la Cour suprême de l'État.

Selon lui, le jugement des juges de la Cour de Floride n'est pas constitutionnel. M. Bush estime par ailleurs qu'un nouveau décompte des bulletins pourrait nuire au processus électoral et lui causer «*un mal certain.*»

En outre, le camp de M. Bush a déposé auprès d'une Cour d'appel fédérale à Atlanta (Georgie), une requête demandant une «*injonction d'urgence*» pour bloquer les nouveaux décomptes.

L'arrêt de la Cour suprême de Floride est intervenu moins de deux heures après le refus de deux juges de Floride

d'invalider plusieurs milliers de voix attribuées au républicain George W. Bush. Cette décision a semblé, un temps, sonner le glas des espoirs d'Al Gore d'accéder à la présidence américaine.

«*Par un vote de 4 contre 3, une majorité de la Cour a infirmé la décision du tribunal de Tallahassee,*» a annoncé à Tallahassee (Floride), Craig Waters, porte-parole de la plus haute institution judiciaire de Floride.

Il faisait référence à la décision prise lundi par le juge Sanders Sauls de refuser un nouveau décompte manuel dans deux comtés, Miami-Dade et Palm Beach.

Le camp démocrate a exprimé sa satisfaction sans toutefois parier sur l'issue encore improbable du scrutin inachevé du 7 novembre. «*C'est une victoire pour notre démocratie,*» a affirmé William Daley, directeur de campagne d'Al Gore. Elle va permettre à l'Amérique de «*savoir qui a réellement gagné l'élection.*»

«*Au lieu du dernier clou dans son cercueil, Gore a surgi de la boîte et se remet à courir. Mais il n'a pas encore franchi la ligne d'arrivée,*» a commenté Allan Lichtman, politologue de l'American University à Washington.

Le facteur temps a été pris en comp-

te par les magistrats puisqu'ils ont demandé à ce que le nouveau comptage de notamment quelque 9 000 bulletins de vote du comté de Miami-Dade, débute «*immédiatement.*»

À Tallahassee, où les bulletins de Miami-Dade ont été transférés il y a une semaine, les décomptes ne devaient pas commencer avant ce matin, a annoncé le tribunal chargé de superviser ces dépeuplements. Le camp d'Al Gore a introduit un recours en référé pour qu'ils commencent au plus tôt.

Selon des experts, l'arrêt de la Cour suprême de Floride pourrait déboucher à moyen terme sur une crise constitutionnelle. Le nouveau comptage risque en effet de se prolonger après le 12 décembre, date limite donnée aux États pour désigner leurs grands électeurs.

Le Congrès de Floride, à majorité républicaine, a entamé hier de son côté une session extraordinaire de ses deux Chambres, afin d'envisager la possibilité de désigner lui-même les 25 grands électeurs de cet État pour le 12 décembre. Le Collège électoral, réunissant tous les grands électeurs des États de l'Union, doit élire le président le 18.

## FRÉCHETTE

SUITE DE LA PAGE 1

ce territoire par la force. Il faut maintenant multiplier nos efforts du côté politique et convaincre les pays voisins de faire pression sur les belligérants.»

En résumé, poursuit Mme Fréchette, «*les Nations unies n'auront jamais les moyens d'aller faire la guerre. Il nous faut maintenant songer à des stratégies qui reposent non seulement sur une présence militaire et policière, mais surtout sur la diplomatie et la reconstruction. Quand un pays est à feu et à sang depuis dix ans, il faut offrir aux combattants que l'on veut désarmer une alternative à la guerre.*»

Cette solution de rechange à la guerre passe par la reconstruction d'un pays en ruines, par la remise sur pied d'une économie au plancher. Pour cela, il faut l'aide de pays riches qui répugnent plus que jamais à délier leur gousset. «*Il n'en va pourtant pas seulement de leur obligation morale, mais aussi de leur intérêt. L'instabilité dans un pays se répercute bien au-delà de ses frontières si l'on songe, par exemple, aux vagues de réfugiés qui s'ensuivent et aux épidémies — Ebola ou autre — qui en découlent.*»

Pour répondre aux situations d'urgence et améliorer l'efficacité de ses missions de paix, l'ONU vient de demander à ses pays membres de lui consentir 40 millions immédiatement pour ajouter aux insuffisants trois milliards dépensés annuellement en maintien de la paix. «*C'est loin d'être excessif en comparaison avec les sommes dépensées par chaque État pour sa défense, plaide Mme Fréchette. Notre demande est une suite logique du rapport Brahimi.*»

Rendu public l'été dernier, ce rapport rendait compte de toute l'impossibilité d'atteindre l'efficacité quand seuls 32 officiers supérieurs, au sein du département des opérations de maintien de la paix à New York, doivent gérer 27 000 Casques bleus originaires de 20 nations et disséminés dans 14 pays.

Pour le reste, enchaîne Mme Fréchette, «*non, les Nations unies ne sauraient être aussi efficaces que l'OTAN. Mais voyez ce que cette machine bien huilée a nécessité en investissement depuis cinquante ans...*»

N'empêche, l'ONU ne manque pas d'être critiquée pour sa lourdeur et Mme Fréchette reconnaît qu'elle doit continuer son opération dégraissage, qui va bon train. «*Depuis six ou sept ans, le budget de l'ONU est gelé en valeur nominale et, au seul secrétariat, par un gel sur l'embauche, 1000 postes [il en reste quelque 8000] ont été abolis.*» Cette opération dégraissage compte parmi les nombreuses responsabilités de Louise Fréchette. Le partage des tâches entre elle et le secrétaire général

de l'ONU s'est fait tout naturellement. «*Quand une région se calme, une autre explose, et le secrétaire général consacre une bonne partie de son temps à la gestion de ces crises. D'être le visage de l'ONU face à la société civile lui prend aussi beaucoup d'énergie, tout comme ses devoirs de consultation auprès des États membres et son rôle de promotion de l'organisme.*»

En gros, donc, Kofi Annan s'occupe des affaires extérieures et elle, son bras droit, des affaires internes.

Pendant un an et demi, Louise Fréchette a notamment été chargée de l'organisation du Sommet du millénaire, un événement couronné de succès qui a réuni

## Comme un poisson dans l'eau...

«*Alors, la vie au sommet? L'ONU est vraiment une grosse machine. Nous avons 189 patrons — nos États membres — et les décisions doivent se prendre dans la mesure du possible par consensus. C'est vraiment très différent d'une administration nationale où un parti majoritaire peut faire avancer son programme puis le faire juger par la population au bout de quatre ans lors d'élections,*» note Louise Fréchette.

Le multiculturalisme donne aussi lieu à des situations qui étonnent encore Louise Fréchette. «*Par exemple, un jour que nous discutions de gestion des ressources humaines, j'ai été surprise de voir un délégué se lever et mettre en doute le bien-fondé même de la formation. Ce délégué ne voyait pas du tout pourquoi il fallait investir dans la formation du personnel déjà en place.*»

D'aucuns voient en Louise Fréchette la prochaine secrétaire générale des Nations unies, d'autant plus qu'en vertu de la pratique d'alternance, une Occidentale serait favorisée pour succéder à l'Africain Kofi Annan... «*La sélection d'un secrétaire général est très compliquée et d'être numéro 2 ne signifie en rien que l'on soit le futur numéro 1. De toutes manières, j'adore ce que je fais et je me sens taillée sur mesure pour mon poste de vice-secrétaire générale. Si Kofi Annan était réélu et qu'il voulait me garder...*»

La-dessus, aucun doute, Kofi Annan ne tarissant pas d'éloges à son sujet! «*Nous nous entendons de fait très bien. Il est un homme exceptionnel, simple, chaleureux, doté d'un bon sens de l'humour. Le climat de travail est excellent.*»

Et la politique? Peut-on imaginer un jour Louise Fréchette revenir au Canada et devenir ministre, voire première ministre? «*Pas vraiment. Dans notre système politique, il faut être proche de son comté. Moi, ça fait 30 ans que je vis de l'international. Ce serait injuste*

## CHARISME

SUITE DE LA PAGE 1

fait observer aux militants péquistes que la sensibilité politique des Québécois à l'égard de la question nationale n'était pas au rendez-vous, que leur niveau d'attention et de motivation à cet égard n'était pas élevé, contrairement à 1995. «*Je pouvais voir, quand je m'adressais aux gens à ce moment-là, qu'ils étaient beaucoup plus réceptifs,*» confiait-il.

Pourtant, les sondages montrent que l'appui à la souveraineté ne se dément pas. Est-ce l'effet de la théorie des «*dying federalists*», explicitée par le vice-premier ministre, Bernard Landry, il y a un an qui veut que plus le temps s'écoule, plus la baignoire souverainiste se remplit, à mesure que les vieux, d'allégeance fédéraliste en majorité, expirent? Quoi qu'il en soit, l'appui à l'indépendance pure et dure tourne autour de 40 % et celui à la souveraineté-partenariat grimpe à 43-45 %. Qui plus est, si le partenariat avec le Canada était garanti, l'appui à la souveraineté exposerait à 58 %, ce que montrent tant une enquête d'opinion menée par Sondagem à l'automne qu'un sondage commandité par le Conseil de l'unité canadienne. Bref, l'appui à la souveraineté est sensiblement plus solide qu'avant le lancement de la campagne référendaire en 1995.

Le chef péquiste répète aujourd'hui que la seule et unique solution, c'est la souveraineté. Il y a un an on pouvait se demander, et les militants péquistes ne se gênaient pas pour le faire, si Lucien Bouchard était résolument souverainiste ou s'il ne préparait pas plutôt le terrain à un remake du beau risque. En publiant son ouvrage *Sortie de secours*, son ancien conseiller, Jean-François Lisée, lui a permis de dissiper toute ambiguïté. Lucien Bouchard ne veut rien savoir de reprendre une démarche pancanadienne vouée à l'échec. Une perte de temps que la patente à Lisée, a-t-il tranché.

Or Lucien Bouchard perçoit que la cause souverainiste ne lève pas. Dans son entourage, on souligne qu'il ne se sent pas suivi par la population. Que ses appels au ralliement, que ses dénonciations des assauts du gouvernement Chrétien, que son évocation de la Terre promise, tombent dans l'oreille d'une nation sourde, indifférente et confortable. Véritable blues du leader charismatique.

Les stratèges fédéraux tablaient là-dessus. Plus les questions d'intendance et de gestion quotidienne de l'État occuperont Lucien Bouchard, plus son charisme s'éfilochera. Celui qui a foué la plus grande frousse que les politiciens d'Ottawa n'ont jamais eue entre dans le rang des hommes politiques ordinaires.

Or l'histoire enseigne qu'une décision collective comme celle qui conduirait à l'accession du Québec à la souveraineté ne se fait pas en marmonnant «*pas-moi le beurre*». Une telle décision, somme toute radicale, extraordinaire, commande l'exercice d'un leadership politique fort, déterminé, inspiré. Dans son autobiographie *À visage découvert*, Lucien Bouchard écrit qu'il a été «*entraîné dans le mouvement d'un peuple en marche.*»

Faut-il maintenant qu'il l'entraîne à son tour et qu'il lui ouvre la voie? Pour le moment, le leader charismatique que fut Lucien Bouchard en 1995 passe son temps à regarder derrière lui pour savoir si on le suit, tel un héros tragique privé des circonstances décisives qui le font exister.

«*Je me suis toujours sentie très à l'aise dans mon rôle de fonctionnaire.*»

Et à quoi ressemblent les journées de travail de Louise Fréchette à l'ONU? «*La charge de travail n'est pas excessive. Si l'on fait exception des activités sociales — galas, réceptions, etc. —, je pars du bureau vers 20h et je n'arrive le matin que vers 9h30. Je ne suis absolument pas lève-tôt!*»

Lui arrive-t-elle de trébucher dans le protocole, parmi les grands de ce monde? Elle éclate de son rire très sonore et réfléchit... «*En fait, la fois où j'ai été le plus prise de court, c'est au Burkina Faso, où j'avais émis le souhait d'aller voir de visu l'avancement de l'un de nos programmes, un programme de micro-crédit pour les femmes. Je croyais pouvoir aller là discrètement, ce fut tout autrement: pour m'y rendre, j'ai été escortée par toutes les femmes ministres et parlementaires du pays et, arrivée à destination, tout le village m'attendait sur une grande place et souhaitait que je prenne la parole! Imaginez-moi, encerclée par tout un village! Finalement, je garde un souvenir très fort de ces femmes au travail très humble — elles faisaient de l'huile avec des graines — mais pleines d'ambition, qui me disaient les grandes choses qu'elles pourraient accomplir si et seulement si elles pouvaient obtenir des machines pour produire ce qu'elles devaient faire manuellement...*»

Louise Leduc